

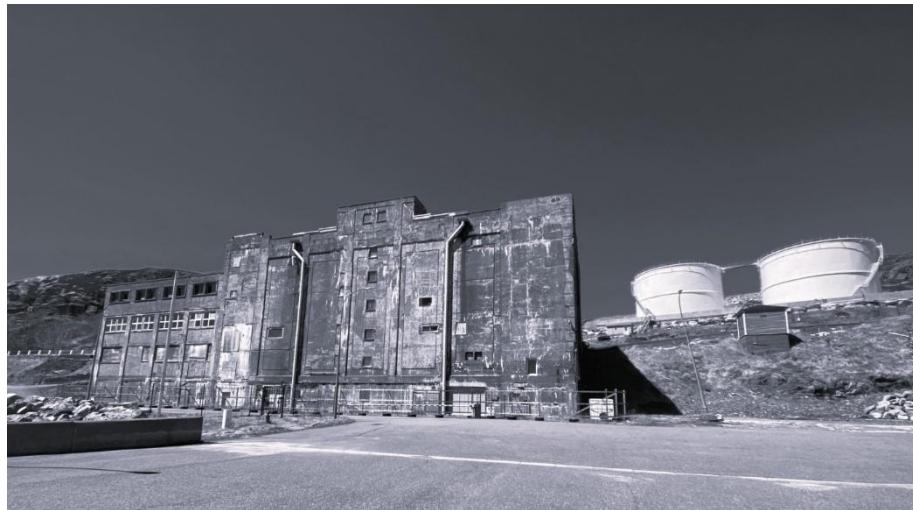
Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du diplôme : Master économie appliquée à l'agriculture, la mer et l'environnement (E2AME), parcours économie bleue

Année universitaire : 2024-2025

Les conditions de travail des ouvrières dans l'industrie des pêches à Saint-Pierre-et-Miquelon entre 1952 et 1992

Comment s'est opérée la transition d'un marché du travail féminin informel à un marché du travail féminin formel dans l'industrie de la pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon ?



Bâtiment frigorifique à Saint-Pierre (source : photo personnelle)

Présenté par : PRIGENT Fanny

Soutenu à Plouzané le 17 octobre 2025

Devant le jury composé de :

Présidente : ALBAN Frédérique

Maître de stage : LE FLOC'H Pascal

Maître de stage : LE GREL Laurent

Autre membre du jury :

Enseignant chercheur : LEPLAT Mélody

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à **Pascal LE FLOC'H et Laurent LE GREL**, qui ont encadré ce mémoire avec beaucoup de générosité. Leur disponibilité, leurs conseils, tant théoriques que pratiques, la qualité de nos échanges et leurs relectures ont été pour moi une véritable source d'apprentissage et d'inspiration. J'ai énormément progressé grâce à leur accompagnement exigeant et bienveillant.

Je remercie également **Frédérique ALBAN** et **Emmanuelle QUILLEROU**, dont les conseils avisés et leur soutien m'ont aidé à mieux structurer ma réflexion et à donner toute sa cohérence à ce travail.

Ma reconnaissance va aussi à **Florence MENEZ**, dont l'accompagnement durant ma première semaine de terrain a été décisif. Ses conseils méthodologiques, son expertise et son aide précieuse pour la construction de la grille d'entretien ont profondément marqué mon expérience de recherche et lui ont donné une dimension bien plus solide.

Un grand merci à **Laurianne DETCHEVERRY**, pour son accueil chaleureux au musée, sa disponibilité et sa gentillesse, qui ont beaucoup facilité mes premiers pas à Saint-Pierre.

À **Rosianne DE LIZARRAGA**, je veux exprimer toute ma reconnaissance pour sa sympathie, ses conseils judicieux et son soutien logistique, notamment pour m'aider à trouver un logement dans l'archipel.

Je remercie sincèrement **Sylvain LAUBE, Christophe CERINO, Yves-Marie PAULET** et **Véronique LEONARD-ROQUES**, dont les conseils, la présence et l'investissement dans les ateliers participatifs de Saint-Pierre ont été d'une grande richesse. Merci également à **Arnaud**, pour sa présence chaleureuse.

Une mention particulière à **Denise TELETCHEA**, figure bien connue de Saint-Pierre, dont l'accueil généreux et l'aide précieuse pour entrer en contact avec des habitants ont ouvert bien des portes au cours de mon enquête.

Je n'oublie pas **Marie-Alice LE CORVEC**, pour son soutien et son travail minutieux aux archives, ainsi que **Herlé** et **Florence GORAGUER**, pour leur sympathie et leurs conseils.

Je tiens à adresser un immense merci à l'ensemble de **la population de Saint-Pierre-et-Miquelon**, qui m'a accueilli avec bienveillance et a accepté de partager ses expériences, ses souvenirs et parfois des morceaux intimes de sa vie. Sans leur générosité, ce travail n'aurait pas eu de sens.

Enfin, je remercie l'ensemble **des équipes du laboratoire AMURE** pour leur accueil chaleureux durant ces six mois de stage, qui furent pour moi une expérience formatrice et stimulante.

Table des matières

Introduction	1
Partie I : Le marché du travail féminin dans l'industrie des pêches.....	4
1.1 – Les femmes invisibilisées dans l'industrie des pêches.....	4
1.2 – Le développement du travail salarié féminin dans l'industrie des pêches.....	5
1.2.1 – Le travail féminin dans les conserveries : l'origine du travail féminin salarié massif.....	5
1.2.2 – Un travail formel mais précaire	6
1.3 – Un cas spécifique à replacer dans une perspective globale : les travaux de Claudia Goldin	7
Partie 2– Un développement plus tardif du travail formel féminin dans l'industrie des pêches à Saint-Pierre-et-Miquelon.....	10
2.1 – L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon une histoire industrielle intimement liée à la pêche ..	10
2.1.1 – Un territoire particulier en Amérique du Nord.....	10
2.12 – Un territoire insulaire d' importance stratégique pour la France	12
2.2 - Des tentatives avortées (1919–1952)	13
2.3 - La SPEC : le moteur du travail féminin formel dans l'industrie des pêches à SPM (1952 – 1974)	14
2.3.1- Une société d'économie mixte.....	14
2.3.2– Une entreprise verticalement intégrée	15
2.4 – Interpêche entre continuité et rupture : 1974 - 1992	15
Partie 3 : Matériels et méthode	18
3.1 – Sources archivistiques.....	18
3.1.1 – Fonds public	18
3.1.2 – Fonds privé de la SPEC.....	19
3.1.3 – Interpêche	20
3.2 – Entretiens	21
3.2.1 – Méthodologie	21
3.2.2 – Constitution de l'échantillon et déroulement des entretiens.....	22
3.3 – Méthode de traitement des résultats	25
Partie 4 – Le marché du travail féminin dans l'industrie des pêches à Saint-Pierre-et-Miquelon entre 1952 et 1992.....	26
4.1 – L'entrée dans l'industrie.....	26
4.1.1. Choix ou contrainte	26
4.1.2. Un salaire pour soi... mais d'abord pour le foyer	27
4.1.3. Conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.....	27
4.1.4. Des entrées précoces et sans formation	28

4.1.5. Un salariat féminin réel et rapide	29
4.2 – Le travail au quotidien et ses conditions	32
4.2.1. Spécialisation des tâches, travail à la chaîne et division sexuée	32
4.2.2. Des conditions de travail éprouvantes.....	36
4.2.3. Rémunération et montée en compétences	37
4.2.4. Ambiance, solidarité et tensions – perception différenciée des entreprises	40
4.2.5. Revendications et grèves : négocier avec un produit périssable	42
4.3 – La sortie de l'industrie	43
4.3.1. Mariage et maternité : des interruptions de carrière précoces.....	43
4.3.2. Contraintes physiques et usure du corps.....	43
4.3.3. La fin d'Interpêche : une sortie contrainte et brutale d'activité pour les salariées	43
4.3.4. Reconversions et trajectoires après l'usine	44
Partie 5 – Les grandes phases de l'évolution du marché du travail féminin à Saint-Pierre-et-Miquelon	46
5.1 – Les quatre phases de Claudia Goldin.....	46
5.2 – Première phase à Saint-Pierre-et-Miquelon : un travail informel dépendant de la pêche (1901 – 1952)	47
5.3 – La SPEC : l'entrée dans le travail formel (1952-1974)	50
5.3.1 – Un choc de demande dans un territoire périphérique	50
5.3.2 – Un paradoxe	51
5.3.3 – Des jeunes filles plutôt que des femmes mariées : une continuité avec l'avant-SPEC	52
5.4– La normalisation des carrières féminines avec Interpêche (1974-1992)	54
5.4.1 – D'une occasion au travail de carrière	54
5.4.2 – Des trajectoires brisées.....	55
5.4.3 – L'après ?	55
Conclusion.....	57
Bibliographie.....	59

Liste des figures

Figure 1 : Graphique de la Courbe en U de la participation des femmes au marché du travail. Source : Nobel Prize Committee (2023), (Diebolt & Perrin, 2024).....	8
Figure 2 : Carte économique de Saint-Pierre-et-Miquelon. Source : (Aouriri, 2024).....	10
Figure 3 : Évolution de la population de Saint-Pierre et Miquelon entre 1950 et 2019. Source : (United Nations, 2024).....	11
Figure 4 : Valeur Ajoutée par agent économique en 2015 à SPM. Source : IEDOM, 2024 ...	12
Figure 5 : Production débarquée en tonnes à SPM. Source : OPANO.....	17
Figure 6 : Répartition des effectifs féminin et masculin par classe d'âge pour l'année 1969. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik	29
Figure 7 : Évolution de l'effectif total féminin entre 1952 et 1974. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik	30
Figure 8 : Pourcentage des femmes employées à la SPEC dans l'effectif total de l'usine (hors pêche) entre 1952 et 1963. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik.....	30
Figure 9 : Nombre d'années à la SPEC pour les femmes. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik.....	31
Figure 10 : Schéma du cycle de production de la SPEC. Sources : Archives de la SPEC d'après le « Rapport de mission Inspecteur André Le Gac, 1956 » - musée de l'Arche	32
Figure 11 : Empaqueteuse à la SPEC. Source : musée de l'Arche – Collection Briand – Côte 7Fi839	34
Figure 12 : Fileteurs à la SPEC. Source : musée de l'Arche – Collection Briand – Côte 7Fi846	35
Figure 13 : Évolution du taux de salaire horaire féminin en francs CFA constants. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik.....	38
Figure 14 : Évolution du salaire moyen et du salaire maximal féminin en francs CFA constants. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik	39
Figure 15 : Deux cartes postales représentant le séchage de la morue. La première montrant le séchage sur les graves et la deuxième le travail au séchoir. (Source : Studio Briand).....	48
Figure 16 : Effectif ouvrières et débarquements en indice 100 (année 1953). Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik et OPANO.	51
Figure 17: Les premières ouvrières de la SPEC Source : musée de l'Arche, fonds publics, côte 4Fi2/16	54
Figure 18 : Évolution du taux horaire des empaqueteuses versus du taux horaire minimum en France en euros constants base 2024. Source : IEDOM	56

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Séries du fonds publics du musée de l'Arche consultées lors de la mission de terrain.....</i>	18
<i>Tableau 2 : Boîtes du fonds privé de la SPEC consultées lors de la mission de terrain.</i>	19
<i>Tableau 3 : Objectif d'échantillonnage</i>	22
<i>Tableau 4 : Récapitulatif des entretiens.....</i>	23
<i>Tableau 5: Effectif et heures travaillées à la SPEC par mois en 1957</i>	37
<i>Tableau 6 : Exemple d'évolution de l'indice d'inflation INFSPM de 1950 à 1957 (base 100 = 1980).....</i>	40
<i>Tableau 7 : Statut des filles nées entre 1932 et 1938.....</i>	53

Liste des abréviations

EMR = Énergies Marines Renouvelables

FNE = Fonds National pour l'Emploi

OPANO = Organisation des Pêches de l'Atlantique Nord-Ouest

SPEC = Société de Pêche et de Congélation

SPM = Saint-Pierre-et-Miquelon

ZEE = Zone Économique Exclusive

Introduction

L'histoire économique de Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM), petit archipel français situé au large de l'île canadienne de Terre-Neuve, est intimement liée à l'industrie des pêches. Par sa position stratégique au cœur des bancs de morue de l'Atlantique Nord-Ouest, le territoire vit au rythme des campagnes de pêche depuis le XVI^e siècle, période à partir de laquelle l'exploitation commerciale de la morue s'est inscrite durablement dans son histoire (La Morandière, 1962). Progressivement, SPM s'impose comme un point d'appui et de ravitaillement pour les flottilles venues du monde entier, en particulier d'Europe. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, deux formes de pêche coexistent. D'une part, une pêche artisanale, ancrée dans les pratiques communautaires locales. D'autre part, une pêche plus intensive, structurée par de grands armateurs et négociants, souvent établis en métropole, qui organisaient de vastes campagnes saisonnières (Losier et al., 2021).

L'année 1952 marque un tournant avec la création de la Société de Pêche et de Congélation (SPEC). Il s'agit de la première véritable entreprise industrielle structurée à Saint-Pierre, intégrant la pêche, la transformation et l'export. L'entreprise s'installe dans un bâtiment frigorifique, infrastructure initiée dès les années 1920 mais véritablement mise en fonction avec l'arrivée de l'entreprise. En 1974, la SPEC cède la place à Interpêche, entreprise reposant davantage sur des capitaux privés et dont la stratégie s'inscrit dans une logique plus orientée vers la rentabilité. Le fonctionnement reste similaire à celui de la SPEC mais la période est marquée par une intensification notable de l'exploitation des ressources.

L'année 1992 marque une rupture décisive. Le moratoire canadien sur la pêche à la morue prive l'archipel de sa principale ressource, tandis que la délimitation défavorable de la ZEE réduit considérablement l'accès aux zones de pêche. Interpêche cesse ses activités peu après, entraînant la disparition de la pêche industrielle à SPM et la fin d'un cycle économique qui avait structuré le territoire pendant quarante ans.

Dans cette histoire, les femmes ont toujours occupé un rôle essentiel bien que largement invisibilisé. Dans les représentations dominantes, la pêche est vue comme un univers masculin, incarné par les pêcheurs. Néanmoins, la réalité inclut depuis toujours une main-d'œuvre féminine indispensable à terre. Dans le modèle artisanal, elles participaient activement aux activités à terre : raccommodage des filets, séchage du poisson sur les graves¹, blanchissage du linge, salage et tri des prises. Pour certaines activités elles étaient même au côté des enfants. Ce travail que l'on peut qualifier de travail informel, était un travail non ou peu rémunéré et non contractualisé. Il était considéré comme une extension des tâches domestiques. Avec l'industrialisation de la filière, leur contribution se déplace des espaces domestiques vers les ateliers de transformation, notamment dans l'emballage et le tri, tout en restant cantonnée à des postes considérés comme « féminins ». Si ce passage au salariat marque une évolution importante, il ne remet pas en cause la division sexuée des tâches héritée

¹ Les graves sont des étendues de pierres sur lesquelles étaient posées les poissons, principalement de la morue, pour les faire sécher.

de l'époque artisanale. Leur rôle, bien qu'indispensable, demeure, ainsi, peu documenté dans les archives officielles, laissant dans l'ombre une part importante de la réalité économique et sociale de l'archipel.

Cette invisibilisation s'inscrit dans une tendance plus large qui traverse l'histoire du travail. Les analyses de *Claudia Goldin*, Prix Nobel d'économie 2023, montrent que la participation des femmes au marché du travail a toujours été façonnée par une combinaison complexe de contraintes économiques, de normes sociales et d'avancées technologiques ([Goldin, 1994, 2006 ; Dielbot & Perrin, 2024](#)) Si ses travaux portent sur plus de deux siècles d'histoire américaine, ils offrent un cadre pertinent pour penser la situation de SPM.

C'est dans cette perspective que se situe le projet de recherche pluridisciplinaire *Frigorifik*, dans lequel s'inscrit ce travail. Il s'agit de réunir l'histoire, l'économie, l'anthropologie, la biologie marine et la littérature comparée pour retracer l'évolution de l'industrie des pêches dans l'archipel depuis le début du XX^e siècle. Ce projet s'intéresse plus particulièrement à l'histoire du bâtiment frigorifique et à son rôle central dans l'organisation de la filière. À travers l'analyse croisée d'archives et de témoignages, il vise à documenter entre autres la mémoire sociale, économique et technique de cette industrie, en accordant une attention particulière au travail des femmes.

La question autour de laquelle s'articule ce travail est donc la suivante : **comment s'est opérée la transition d'un marché du travail féminin informel à un marché du travail féminin formel dans l'industrie de la pêche à SPM ?**

La recherche se concentre sur la transition et sur ses prolongements. Elle n'entend pas reconstituer le travail féminin informel dans l'industrie des pêches, difficilement documentable. On sait cependant qu'il s'agit bien d'une rupture, car rien de comparable n'existe auparavant : les femmes n'avaient jamais été mobilisées de façon organisée dans une industrie locale et elles n'étaient même pas envisagées comme une main-d'œuvre potentielle dans ce cas précis. L'analyse cherche ainsi à répondre à plusieurs questions, concernant :

- 1- Leur entrée dans l'industrie** : quelles incitations économiques et quelles dynamiques sociales expliquent l'intégration des femmes dans les usines de transformation du poisson à partir des années 1950 ?
- 2- Leur travail au quotidien** : de quelle manière l'organisation de la production et les conditions de travail ont-elles façonné l'expérience professionnelle des ouvrières, leur place dans l'industrie et plus largement dans le marché du travail local ?
- 3- Leur sortie de l'industrie** : quelles conséquences la sortie de l'industrie, qu'elle soit volontaire ou contrainte, a-t-elle eues sur les trajectoires individuelles et sur la participation des femmes au marché du travail de l'archipel ?

Pour répondre à l'ensemble des questions évoquées précédemment, ce mémoire est organisé de la manière suivante. La première partie s'intéresse au marché du travail féminin dans l'industrie des pêches de manière générale. Elle revient sur l'invisibilisation statutaire historique des femmes, puis sur le développement du travail formel dans les conserveries, avant de replacer ce cas dans une perspective plus large à travers les travaux de Claudia Goldin. La deuxième

partie présente le contexte local et décrit l'industrie des pêches à SPM, en mettant en lumière les spécificités de la SPEC puis d'Interpêche. La troisième partie expose les matériaux et la méthodologie mobilisés, notamment l'analyse des archives et la réalisation d'entretiens. La quatrième partie est consacrée aux résultats empiriques, qui suivent les trajectoires des ouvrières, depuis leur entrée dans l'industrie jusqu'à leur sortie. Enfin, dans une cinquième partie, la discussion des résultats amène à préciser les grandes phases de l'évolution du travail féminin à SPM.

Partie I : Le marché du travail féminin dans l'industrie des pêches

Cette première partie propose un cadrage général. D'abord, elle discute de l'invisibilisation statutaire du travail féminin dans l'industrie des pêches. Puis, elle analyse l'essor du salariat féminin dans les conserveries, considéré comme l'un des premiers exemples d'une contribution massive de l'emploi féminin au développement industriel. Elle permet ainsi de situer le cas de SPM dans une perspective plus large.

1.1 – Les femmes invisibilisées dans l'industrie des pêches

« *Pas de femmes à bord d'un navire* » : ce cliché solidement ancré, siècle après siècle, illustre la manière dont la pêche a longtemps été pensée comme un univers exclusivement masculin. Ce cliché, déjà ancien, est consolidé à partir du XVII^e siècle par l'administration de la Marine qui, avec l'*Inscription maritime*, n'inscrivait sur les rôles d'équipage que des individus de sexe masculin ([Lespagnol, 2018](#)). La pêche embarquée devient dès lors le cœur des récits, valorisée comme activité productive et héroïque, tandis que tout ce qui relevait des femmes, à terre, était tenu à distance de la reconnaissance officielle.

Cette opposition symbolique entre mer et terre structure profondément l'invisibilité des femmes dans l'histoire de la pêche. Comme l'a rappelé *Corinne Fortier* lors de la table ronde « *La mer, un monde sans femmes ?* », la mer reste l'univers des hommes : ce sont eux qui partent pêcher, qui affrontent le danger et l'isolement. Ce partage des rôles, socialement accepté, contribue à naturaliser une division sexuée du travail : à l'homme l'activité visible et valorisée et à la femme l'ombre discrète mais indispensable de l'économie domestique.

Pourtant, réduire les femmes à la sphère familiale et domestique serait une vision trompeuse. Il faut se méfier de cette représentation stéréotypée : si les femmes sont absentes de la pêche embarquée, elles participent bien de manière significative à l'économie des pêche prise dans son ensemble. Leur rôle est majeur dans la transformation et le conditionnement du poisson. Si la capture reste masculine, la préservation de la ressource périssable par le séchage, le salage, le fumage repose largement sur les femmes. Ces opérations sont cruciales : elles permettent d'assurer la conservation et donc la commercialisation du poisson au-delà des zones locales. Les femmes assurent aussi la vente sur les marchés locaux, occupant ainsi une place clé dans la diffusion des produits de la mer et dans la survie économique des familles.

Pourquoi, alors, ces contributions sont-elles restées invisibles ? La réponse tient moins à leur absence qu'à une question de définition sociale. La frontière entre « activité » et « travail » est une construction historique. Réparer un filet, vendre du poisson ou ramasser des coquillages peut être perçu comme une « aide » domestique lorsqu'il est exercé par une femme, plutôt que comme un emploi. Cette dénomination, qui nie aux femmes leur statut de travailleuses, a de fortes implications. Dès 1901, les statisticiens chargés du recensement soulignaient déjà la

difficulté à « cerner la vraie nature du travail des femmes » et justifiaient la mise en place de statistiques sexuées pour mieux l’appréhender ([Maruani & Meron, 2012](#)).

L’invisibilité des femmes dans l’industrie des pêches ne résulte donc pas d’une absence réelle d’activité, mais d’un système de représentations et de classifications. L’opposition entre mer et terre, la valorisation héroïque de la pêche embarquée et la relégation des tâches féminines dans la sphère domestique expliquent pourquoi les femmes ont longtemps été exclues des récits et des statistiques. Elles participaient pourtant pleinement à l’économie, mais sous une forme considérée comme « secondaire », associée à une activité plus qu’à un travail. Cette distinction conceptuelle, qui se retrouve dans les sources savantes comme administratives, a contribué à effacer durablement leur rôle dans l’histoire officielle du monde de la pêche.

1.2 – Le développement du travail salarié féminin dans l’industrie des pêches

1.2.1 – Le travail féminin dans les conserveries : l’origine du travail féminin salarié massif

Après des siècles d’activités invisibles ou familiales, c’est avec l’essor des conserveries au XIX^e siècle que les femmes entrent pour la première fois massivement dans le salariat de l’industrie des pêches. Ce mouvement ne constitue toutefois pas une rupture totale : il prolonge et massifie des formes plus anciennes de participation féminine à l’économie maritime. Le véritable tournant est lié à l’innovation technique de l’appertisation, mise au point par Nicolas Appert à la fin du XVIII^e siècle ([Lespagnol, 2018](#)) puis perfectionnée quelques années plus tard par Peter Durand avec l’usage de boîtes en fer blanc. Cette méthode permet pour la première fois une conservation durable des denrées grâce à la stérilisation par la chaleur. Elle ouvre la voie à une production à grande échelle et permet la multiplication des conserveries modernes ([Lespagnol, 2018](#)). À Nantes, Joseph-Pierre Colin fonde en 1824 la première fabrique de sardines utilisant ce procédé ([Syndicat Français Des Conserveries de Poisson, s. d.](#)). Celle-ci est rapidement imitée sur l’ensemble des côtes atlantiques européennes. En 1880, la France est devenue le premier producteur mondial de sardines avec plus de 160 usines en activité ([Fichou, 2010](#)).

Ainsi, dans ces conserveries, les femmes représentent une proportion de main-d’œuvre inédite pour l’époque. En 1861, dans le Morbihan, les femmes représentent 68 % du personnel salarié des conserveries (89 % si l’on inclut les mineures)², et en 1893 dans le Finistère elles constituent 77 % des effectifs salariés des conserveries (avec les enfants)³. ([Fichou, 2010](#)). À la même époque, la part des femmes dans la population active nationale est estimée entre 24 et 35 %, ce qui souligne le caractère exceptionnel de cette féminisation (([Brisson, 1906](#)) cité par [Fichou, 2010](#)).

² Arch. dép. du Morbihan, 5 M 171, Statistiques industrielles 1861 (d’après Fichou, 2010)

³ Annuaire statistique, Finistère, 1893 (d’après Fichou, 2010)

Les conserveries de sardines constituent ainsi l'une des premières formes identifiables de développement massif du travail féminin formel dans l'industrie des pêches. Il s'agit toutefois d'un modèle géographiquement limité, concentré sur les côtes françaises et aussi dans quelques régions voisines comme l'Espagne et le Portugal.

1.2.2 – Un travail formel mais précaire

L'entrée des femmes dans le travail formel par les conserveries ne doit pas être interprétée comme une conquête définitive de stabilité et de reconnaissance. Ces emplois, bien que déclarés et rémunérés, restent marqués par une forte précarité.

Leur régularité dépend entièrement de l'approvisionnement en sardines : « la sardine commande » (Fichou, 2010). Les sardines se pêchent toute l'année, mais les usines restent souvent inactives en hiver quand les tempêtes et les conditions plus dures limitent les sorties en mer. La qualité du poisson elle-même varie selon les saisons : c'est en été et en automne, au moment où les sardines sont les plus grasses, que la production bat son plein. Les ouvrières alternent donc entre des périodes d'embauche intense et de longues interruptions. Dans les moments de forte activité, il n'était pas rare qu'elles soient mobilisées de jour comme de nuit pour suivre le rythme des débarquements (Fichou, 2010).

À cette instabilité s'ajoute la pénibilité du travail. Tous les sens sont sollicités à l'excès avec le bruit des machines, les odeurs persistantes du poisson et de la friture, le contact permanent avec l'eau. De plus, les postures statiques fatiguent le corps. Les conditions climatiques aggravent encore la difficulté : froid glacial dans les ateliers l'hiver, chaleur accablante l'été, humidité constante (Crignon, 2023).

La rémunération reste très faible. La majorité des ouvrières sont payées à la pièce, souvent au lot de mille sardines mises en boîte (Musée de la Conserverie Le Gall, s. d.). Le système au mille est opaque puisqu'il ne permet pas de réellement aux femmes de comptabiliser leur travail. Les patrons en profitent très souvent. Même lorsqu'elles sont payées à l'heure, le salaire reste dérisoire : en 1924, les sardinières de Douarnenez touchaient environ 80 centimes de l'heure, alors que le kilo de sardine se revendait 17 francs (Crignon, 2023). De plus, leurs salaires sont toujours inférieurs à ceux des hommes affectés à d'autres tâches techniques dans les mêmes conserveries. Entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e, leurs salaires figurent parmi les plus bas du monde ouvrier français (Fichou, 2010). La hiérarchie interne accentue encore ces inégalités. La répartition des tâches traduit une organisation sociale où toutes ne bénéficient pas du même statut. Il y a souvent une contremaîtresse en haut de la hiérarchie féminine. Les plus âgées ont également les postes les mieux payés. De plus, ce travail est souvent mal perçu par la société et n'échappe pas à une forme de stigmatisation sociale (Musée de la Conserverie Le Gall, s. d.).

Face à ces difficultés, les femmes développent des formes de solidarité. Les chants, par exemple, permettent de rythmer le travail et d'atténuer la dureté des cadences. (Davidoux & Evette, 2022). Mais ce sont surtout les luttes sociales, dont les grèves, qui marquent la période. La première grève connue au niveau des conserveries est celle mise en place sur l'île d'Yeu en 1889 (Fichou, 2010). La raison de la révolte est la baisse du salaire horaire. Il n'y avait pas

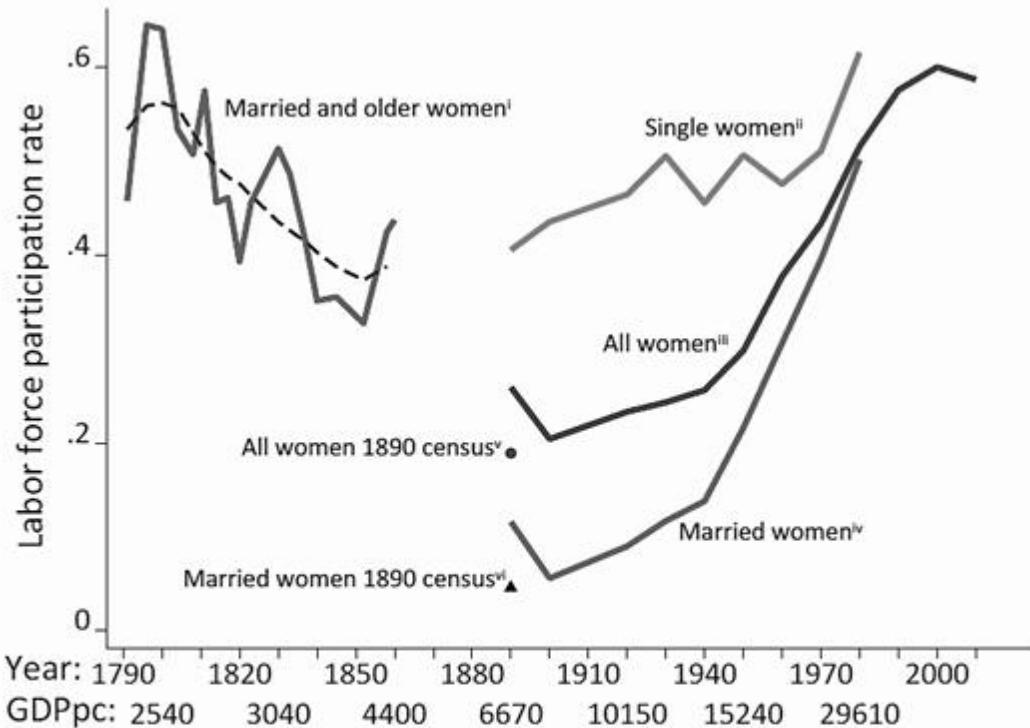
réellement de syndicats pour faire valoir leurs revendications à l'époque. Plusieurs grèves se succèdent par la suite et c'est souvent la même raison qui en est la cause. En 1905, à Douarnenez, aboutit à la création du premier syndicat féminin de Bretagne. Les ouvrières réclament l'abandon du paiement au mille au profit d'un salaire horaire, dénonçant l'impossibilité de contrôler leur production et les abus des contremaîtresses. Elles sortent victorieuses de leur démarche malgré les nombreuses pressions. (Fichou, 2010).

La grève la plus connue est la grande grève de 1924 des ouvrières de Douarnenez : les « *Penn Sardin* » ou les « filles d'usines » ou les « ouvrières les moins bien payées de France » (Crignon, 2023). Le *Times* décrit même cette grève comme « l'un des événements les plus marquant de l'histoire du travail des femmes en Europe » (Peregrine, 2024). Environ 3000 ouvrières ont cessé le travail pendant plus de six semaines. Cette mobilisation se conclut par augmentation des salaires et marque un moment d'intense politisation (Davidoux & Evette, 2022).

L'expérience des sardinières illustre donc à la fois l'accès massif des femmes au travail formel et les limites de cette reconnaissance, marquée par la précarité et la faiblesse des rémunérations.

1.3 – Un cas spécifique à replacer dans une perspective globale : les travaux de Claudia Goldin

Le développement du travail formel féminin dans les conserveries constitue un cas particulier, lié au contexte européen et aux innovations techniques du XIX^e siècle. Pour en comprendre les spécificités, il est utile de le replacer dans une perspective plus large, à la lumière des travaux de Claudia Goldin, prix Nobel d'économie en 2023. Elle montre à partir de données portant sur plus de cent pays, que la participation des femmes au marché du travail suit une trajectoire en forme de U au cours du développement économique (Figure 1) (Goldin, 1994).



Sources : Nobel Prize Committee (2023). Liste des sources de données utilisées : (i) Goldin (1986); (ii) Goldin (1990); (iii) Goldin (1990), Olivetti (2014), ILO (2023); (iv) Goldin (1990); (v) 1890 US census (from Goldin, 1990) (vi) 1890 US census (from Goldin, 1990).

Figure 1 : Graphique de la Courbe en U de la participation des femmes au marché du travail. Source : Nobel Prize Committee (2023) cité in Diebolt & Perrin, 2024)

La première phase, qui s’achève vers la fin du XVIII^e siècle, est marquée par une forte présence féminine dans l’économie agraire. Les femmes travaillent dans les exploitations agricoles familiales. Elles sont parfois rémunérées, mais le plus souvent leur activité n’est pas comptabilisée comme un salaire. Leurs revenus sont extrêmement faibles, voire inexistant, mais leur rôle reste indispensable pour améliorer le revenu global du foyer. Goldin inclut ces contributions dans la mesure de la participation féminine au marché car, même informelles, elles constituent une véritable aide économique au ménage. Il est important de rappeler ici que, contrairement à Goldin qui prend en compte aussi le travail non rémunéré, ce mémoire se concentre principalement sur le travail formel, déclaré et rémunéré.

Avec l’industrialisation du XIX^e siècle, s’ouvre une deuxième phase, marquée par une baisse de la participation féminine. L’augmentation du revenu des ménages entraîne un effet revenu : le salaire du mari suffit à couvrir les besoins, ce qui incite au retrait des femmes vers le foyer. Par ailleurs, la demande de main-d’œuvre féminine diminue dans l’agriculture, et les normes sociales écartent les femmes mariées des usines. Même lorsque les salaires progressent, l’accès des femmes à l’emploi reste donc limité et sélectif.

La troisième phase se déploie au XX^e siècle, avec la remontée du taux de participation des femmes au marché du travail. Ce retournement s’explique par plusieurs facteurs : la tertiarisation de l’économie, l’élévation du niveau d’éducation et la transformation des normes

sociales. Il correspond à la montée de l'effet substitution : il devient plus avantageux pour les femmes d'entrer sur le marché du travail que de rester confinées aux activités domestiques, car elles peuvent désormais accéder à des postes mieux rémunérés grâce à leurs qualifications.

Dans cette analyse, il faut noter l'importance du statut conjugal : les femmes célibataires ont un accès plus facilité aux opportunités que les femmes mariées notamment en raison des responsabilités familiales instaurées dans les normes (Diebolt & Perrin, 2024).

Le cas des conserveries européennes s'inscrit dans ce cadre, tout en présentant une spécificité. Au milieu du XIX^e siècle, alors que la courbe de Goldin montre un recul global de la participation féminine, les conserveries offrent aux femmes un accès massif à l'emploi salarié et formel. Ces emplois restent précaires, saisonniers et faiblement rémunérés, mais ils marquent une rupture significative : pour la première fois, des milliers de femmes, souvent épouses ou filles de pêcheurs, quittent le cadre familial pour entrer dans un travail formel. En ce sens, les conserveries constituent un cas particulier de la phase descendante, mais elles peuvent aussi être vues comme l'un des points de départ de la phase ascendante. Les luttes sociales menées par les sardinières, à travers les nombreuses grèves qui ponctuent la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, ont probablement contribué à cette dynamique en améliorant progressivement leurs conditions et en renforçant leur reconnaissance comme travailleuses à part entière.

Ce cadre général permet de comprendre que la croissance économique ne se traduit pas mécaniquement par une hausse de la participation féminine, et que les conserveries, loin d'être une anomalie, s'inscrivent dans une trajectoire globale.

Partie 2– Un développement plus tardif du travail formel féminin dans l'industrie des pêches à Saint-Pierre-et-Miquelon

Alors que sur les côtes atlantiques européennes, les femmes sont intégrées dès le XIX^e siècle dans les conserveries et accèdent massivement à un emploi salarié, la situation est différente à SPM. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, leur participation demeure essentiellement informelle, cantonnée à des tâches de soutien ou domestiques, sans véritable reconnaissance dans le cadre économique. C'est seulement à partir de 1952, avec la création de la SPEC, qu'elles intègrent progressivement le marché du travail formel dans l'industrie des pêches.

Pour comprendre ce décalage temporel et la spécificité de cette transition, il importe de la replacer dans son contexte. L'archipel de SPM constitue en effet un espace particulier, marqué par sa situation géographique en Amérique du Nord, d'une importance stratégique pour la France, et par une succession de projets industriels, souvent avortés, avant la mise en place de la SPEC.

2.1 – L’archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon une histoire industrielle intimement liée à la pêche

2.1.1 – Un territoire particulier en Amérique du Nord

SPM est un archipel français situé dans le Nord-Ouest de l’Océan Atlantique, à proximité immédiate des côtes canadiennes et de la province de Terre-Neuve (moins de 25 km). Situé à près de 4 000 km de la métropole, il constitue la seule possession française au nord du tropique du Cancer (Figure 2).

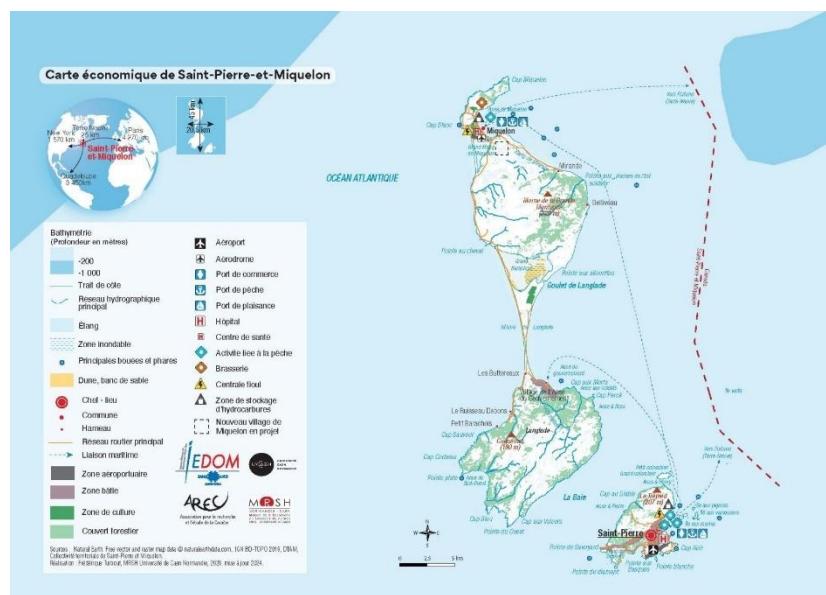


Figure 2 : Carte économique de Saint-Pierre-et-Miquelon. Source : (Aourirri, 2024)

L'archipel se compose de deux îles principales distantes d'environ cinq km : Saint-Pierre, la plus petite, et Miquelon, la plus vaste. Cette dernière se présente en réalité comme un ensemble de trois presqu'îles : Langlade, au sud, Grande Miquelon au nord, et le Cap à l'extrémité nord. Les presqu'îles de Langlade et Grande Miquelon sont reliées entre elles par un isthme sableux. Cet espace, tout comme le village de Miquelon implanté en zone littorale basse, est particulièrement vulnérable à la submersion marine et à l'érosion côtière, des phénomènes aggravés par les effets du changement climatique ([Andre, 2024](#)). On retrouve également d'autres îles, plus petites, principalement autour de Saint-Pierre, comme l'île aux marins, l'île aux pigeons, le Grand Colombier ou encore l'île aux Vainqueurs. L'ensemble de l'archipel couvre une superficie totale d'environ 242 km², soit presque le double de la superficie de Paris. ([IEDOM, 2024](#)).

Cependant, pour la population, l'équivalence n'est pas la même. En 2024, l'archipel comptait 6041 habitants dont 5434 habitants pour la commune de Saint-Pierre et 607 habitants pour la commune de Miquelon (INSEE, 2024). De manière générale la population est répartie à parts égales entre les hommes et les femmes (Figure 3). Par ailleurs, elle a tendance à diminuer depuis quelques années, elle est de plus en plus vieillissante : beaucoup de jeunes partent en métropole ou au Canada pour leurs études ou trouver du travail. ([IEDOM, 2024](#)).

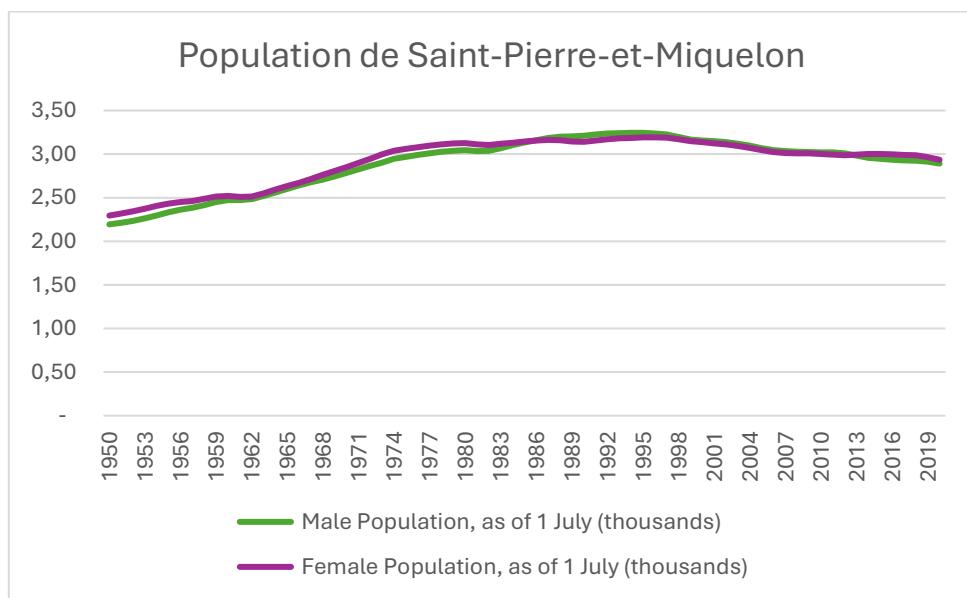


Figure 3 : Évolution de la population de Saint-Pierre et Miquelon entre 1950 et 2019. Source : ([United Nations, 2024](#)).

La majorité des habitants se situent donc à Saint-Pierre tout comme les activités économiques. L'origine de cette dynamique remonte à la fin du XIX^e siècle, lorsque l'anse naturelle située à l'est de la commune a permis l'installation rapide d'un port abrité. Celui-ci devient alors le principal point de connexion entre l'archipel et le continent. ([Dewals, 2019](#)).

Le PIB total de l'archipel était de 240 millions d'euros en 2024 ([IEDOM, 2024](#)). Le PIB moyen par habitant est lui de 39 778 euros, un niveau légèrement inférieur à celui de la France hexagonale (42 594 euros). ([IEDOM, 2024](#)). La valeur ajoutée totale de l'archipel était de 224,1 millions d'euros en 2015 .([IEDOM, 2024](#)). Les administrations publiques en constituent le principal contributeur, avec près de 45 % ([IEDOM, 2024](#)).

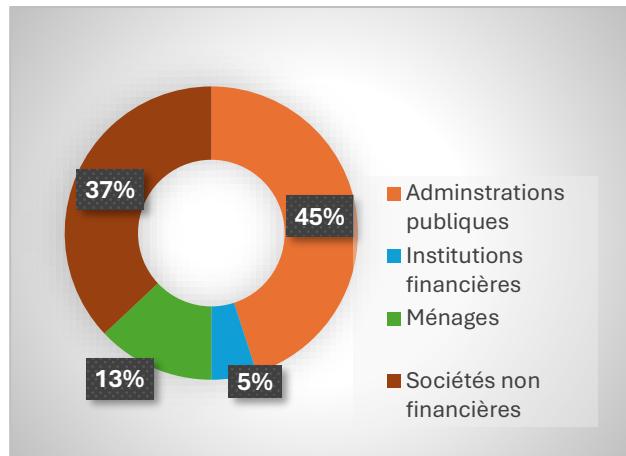


Figure 4 : Valeur Ajoutée par agent économique en 2015 à SPM. Source : IEDOM, 2024

Ce poids est très supérieur à la moyenne nationale, où la part des administrations publiques ne représentait que 18,5 % en 2015 ([INSEE, 2020](#)). Cette forte présence des administrations publiques dans l'économie locale s'explique par l'importance des subventions de l'État français. Depuis la disparition de la pêche industrielle dans les années 1990 elle sont indispensables au maintien de l'activité économique. Elles contribuent aujourd'hui à la stabilité du territoire. ([Le Floc'h, 2017](#)).

Si l'économie de SPM repose largement sur les subventions de l'État, l'archipel conserve toutefois une autonomie institutionnelle liée à son statut juridique. Après avoir été érigé en territoire d'outre-mer en 1946, département d'outre-mer en 1976, puis collectivité territoriale *sui generis* en 1985, l'archipel est devenu une collectivité d'outre-mer en 2003, en vertu de l'article 74 de la Constitution. ([IEDOM, 2024](#)). Ce cadre permet l'application du droit français, tout en offrant la possibilité d'adaptations spécifiques aux réalités locales. L'archipel dispose ainsi d'une organisation politique propre. La collectivité possèdent des compétences dans des domaines tels que l'urbanisme, le logement ou la fiscalité ([IEDOM, 2024](#)).

2.12 – Un territoire insulaire d’importance stratégique pour la France

L'archipel de SPM entre dans l'histoire européenne en 1535, lorsque Jacques Cartier en prend possession au nom de François Ier. C'est à la fin du XVI^e siècle que débute l'installation progressive des premiers colons européens, principalement originaires du Pays basque, de Bretagne et de Normandie. Attirés par l'abondance des bancs de morue, ils utilisent les îles comme base pour la pêche, mais aussi pour la chasse à la baleine.

Intégré par la suite à la Nouvelle-France, vaste ensemble colonial français en Amérique du Nord entre 1534 et 1762, l'archipel devient après la guerre de Sept Ans et le traité de Paris de 1763 le dernier vestige de la présence française sur le continent. Il fait dès lors l'objet de rivalités récurrentes avec la Grande-Bretagne, jusqu'à la rétrocession définitive à la France en 1816. L'intérêt porté par la France à SPM est donc profondément enraciné dans son histoire.

Aujourd’hui, de manière générale, l’insularité est vu comme un atout de position. ([Antona, 1992](#)). Depuis la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, adoptée en 1982, et donc l’instauration des ZEE, il y a un intérêt stratégique encore plus fort à posséder des territoires

d'outre-mer pour agrandir son espace maritime (Taglioni, 2007). La France grâce à ces territoires ultramarins possède aujourd'hui une ZEE très étendue, la 2^e plus grande au monde (Duhautoy, 2016). Cet espace maritime ouvre un accès aux ressources de pêche, aux ressources minérales et même un espace potentiel pour l'implantation éventuelle d'EMR. C'est en partie pour cela que SPM est intéressant pour la France. Il s'agit du seul bastion français en Amérique du Nord.

Cependant, la proximité immédiate de l'archipel avec le Canada a longtemps rendu délicate la délimitation des espaces maritimes. Dès les années 1960, la France revendique un plateau continental autour de l'archipel, mais se heurte à l'opposition du Canada. (Zoller, 1992). Après des négociations, un compromis aboutit à la création d'une enclave maritime réduite autour de SPM. L'accord de pêche de 1972 instaure alors une réciprocité d'accès aux eaux, sans régler pour autant la question des frontières maritimes. Finalement, face à l'impasse, les deux pays recourent à un arbitrage international en 1989. Le 10 juin 1992, le tribunal de New York rend une décision défavorable à la France, qui n'obtient qu'environ un cinquième de la zone revendiquée. La délimitation accordée prend une forme singulière, qualifiée tour à tour de « champignon » (Zoller, 1992) ou de « French baguette ». Bien que réduite, cette ZEE confère tout de même à la France un accès, limité mais réel, aux ressources évoquées plus haut.

2.2 - Des tentatives avortées (1919–1952)⁴

Un autre enjeu stratégique pour la France consistait à doter SPM d'une véritable base industrielle dans le domaine de la pêche. L'abondance des ressources halieutiques alentour nourrissait depuis longtemps l'idée qu'il fallait ancrer sur place un outil moderne de transformation du poisson, capable de valoriser les captures.

L'idée ne naît pas avec la SPEC, mais bien plus tôt, dans l'immédiat après-guerre de 1914- 1918. Dès 1919, la construction d'un bâtiment frigorifique est lancée afin d'approvisionner la métropole en poisson frais, dans un contexte de forte pénurie alimentaire. Le gros œuvre est rapidement mené à terme et l'exploitation débute en 1920. Cependant, les besoins de la métropole ayant évolué depuis la fin du conflit, l'expérience tourne court : les coûts de production se révèlent trop élevés et le poisson congelé peine à trouver des débouchés.

Dans les années 1920 et 1930, plusieurs concessions se succèdent. La « Société Franco- Canadienne » tente d'y préparer de la morue au vert (morue salée mais non séchée), mais abandonne rapidement face aux frais d'entretien trop importants. La « Compagnie Lorientaise de Chalutage » prend ensuite le relais en 1928 puis en 1931 avec l'aide la Marine Marchande, de l'Administration de la Colonie et la Chambre de Commerce de Saint-Pierre. Tout cela entraîna de grandes dépenses et une vente nulle, et l'affaire va se solder par un échec total. La société demande en 1933 la résiliation de sa concession et la gérance du frigorifique est confiée à l'Administration du Territoire.

⁴ Toute la partie est fondée sur une archive retrouvée dans le fonds privé de la SPEC. Il s'agit d'un courrier du 2 juin 1948 ayant pour objet « frigorifique de Saint-Pierre » et destinée à Monsieur le Ministre de la France d'outre-mer. L'auteur du courrier n'est malheureusement pas connu. (Archives privées Carton N°69)

Dans les années 1930, période de la Prohibition aux États-Unis, le bâtiment est transformé en dépôt de carburant et de whisky. SPM devient la plaque tournante du trafic d'alcool.

En mai 1937, un contrat est signé entre la Marine Marchande et la Colonie, confiant pour 18 ans la gestion du frigorifique à l'Administration locale pour un loyer symbolique de 1 francs. La Chambre de commerce obtient parallèlement la location d'un séchoir et d'un entrepôt de boëtte. On y ajoute même des chambres de conservation pour la viande et les légumes. Mais là encore, l'exploitation est déficitaire et doit être soutenue par des subventions.

À partir de 1940, le projet connaît une nouvelle relance dans un contexte marqué par la guerre. On envisage de remettre l'usine en état afin de ravitailler les armées en poisson congelé. En 1941, la « Potash Company of Canada », filiale des « Potasses d'Alsace », envoie deux experts pour estimer les travaux. Leur mission est à son tour stoppée par les bouleversements politiques liés à l'arrivée des Forces Françaises Libres. En 1944, un crédit exceptionnel de cinq millions de francs est accordé pour la réhabilitation du site. La maison new-yorkaise « Fred Ophuls », déjà constructeur du bâtiment initial, est sollicitée, mais donne pas suite.

L'après-guerre relance une ultime fois l'idée. Dès 1946, l'enjeu revient à l'agenda national : la France souhaite limiter ses achats coûteux de poisson congelé à l'étranger⁵ et voit dans SPM une solution stratégique. Deux ingénieurs sont envoyés en mission et préconisent la création d'une station moderne de congélation. Il fut alors proposé de fonder deux sociétés : une société de pêche, à capitaux majoritairement publics, et une société de transformation et de stockage. En 1947, une subvention de 20 millions de francs CFA est allouée au projet et des acquisitions de matériels débutent.

C'est dans ce contexte, après plusieurs décennies d'expérimentations avortées, que voit le jour en 1952 la SPEC marquant le véritable début d'une ère industrielle à SPM.

2.3 - La SPEC : le moteur du travail féminin formel dans l'industrie des pêches à SPM (1952 – 1974)

2.3.1- Une société d'économie mixte

La création de la SPEC en 1952 marque un tournant pour l'archipel puisqu'il s'agit de la première véritable entreprise industrielle qui s'y implante. La SPEC est organisée sous la forme d'une société d'économie mixte : l'État détient 56 % du capital, le Territoire 13 %, et les acteurs privés locaux (pêcheurs, commerçants) 31 %. ([Archives 2802, musée de l'Arche](#)) (Annexe 1). L'État soutient l'entreprise via un fonds principal : le Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social (FIDES) des territoires d'outre-mer. Ce fonds est mis en place pour soutenir le développement de territoires d'Outre-mer où l'investissement privé est insuffisant. L'argument central avancé par l'État au soutien de l'entreprise est alors la résorption du chômage sur l'archipel, considéré comme une priorité sociale et politique.

Pourtant, cet objectif se heurte d'emblée à une contradiction. Dans une lettre adressée au ministre des Outre-mer en 1948, il est estimé que le projet pourrait mobiliser « 200 hommes

⁵ De la Norvège notamment.

environ pour le travail à terre et 60 à 100 sur les chalutiers ». Mais le même document souligne aussitôt la limite de ce vivier de main-d'œuvre : « *Les pêcheurs, mis à part, il ne reste guère de disponible dans l'île de Saint-Pierre que 350 hommes, les femmes restant généralement au foyer où les retiennent de nombreux enfants* ». (Archives privées de la SPEC, Carton n°69). Autrement dit, l'ambition affichée de créer massivement de l'emploi local se heurte à une réalité démographique : la population masculine en âge de travailler est déjà restreinte, et les femmes ne sont même pas envisagées comme un recours.

Ce paradoxe interroge. L'annonce d'un projet industriel présenté comme une solution au chômage cache-t-elle d'autres objectifs, économiques, stratégiques ou politiques, qui dépassent la seule question sociale ? Toujours est-il que, dans les faits, l'usine ne peut fonctionner sans une main-d'œuvre supplémentaire. Très rapidement, ce sont les femmes qui viennent combler ce déficit, bien qu'elles n'aient pas été prévues dans les plans initiaux. Leur entrée dans le travail formel apparaît ainsi à la fois contrainte (car liée aux besoins immédiats de l'entreprise) et rapide (car elles passent en quelques années d'une activité domestique et informelle à un emploi salarié reconnu).

2.3.2 – Une entreprise verticalement intégrée

La SPEC présente également une spécificité organisationnelle majeure : elle est verticalement intégrée. Une entreprise est dite intégrée verticalement lorsqu'elle contrôle plusieurs stades successifs de la production d'un bien. (Carlton et al., 2011). Dans le cas de la SPEC, cela recouvre la pêche, la transformation et l'exportation. Ce modèle, rare dans l'industrie des pêches, repose sur une division du travail fortement rationalisée : chaque salarié est assigné à une tâche précise et répétitive, dans une organisation de type travail à la chaîne, jusque-là inconnue sur le territoire. (Archive 5012, Le Gac, 1956).

C'est dans ce cadre que les femmes trouvent progressivement leur place. Cantonnées aux postes situés en bout de chaîne tri, emballage, empaquetage, mirage, elles deviennent rapidement indispensables au fonctionnement de l'usine. Ces fonctions, essentielles à la qualité finale du produit, s'inscrivent toutefois dans la continuité d'une division sexuée du travail héritée du modèle artisanal : les hommes occupent les postes jugés plus qualifiés, comme le filetage, tandis que les femmes sont affectées aux tâches considérées comme « féminines », subalternes.

Ainsi, l'archipel illustre une transition particulière : celle d'un passage rapide et presque constraint d'un modèle artisanal et informel à une organisation industrielle intégrée. Les femmes y accèdent au salariat de manière « massive » (à l'échelle de la population locale) mais dans des fonctions strictement assignées. Reste une question centrale, qui ouvre la réflexion : pourquoi cette intégration n'est-elle intervenue qu'aussi tardivement, alors qu'ailleurs, sur les côtes atlantiques, les femmes avaient déjà investi les conserveries depuis le XIX^e siècle ?

2.4 – Interpêche entre continuité et rupture : 1974 - 1992

En 1974, la SPEC est remplacée par Interpêche, société désormais fondée sur des capitaux privés où une logique de rentabilité prend le pas sur la notion d'intérêt général qui sous-tendait la création de la SPEC. La fabrication quitte le bâtiment frigorifique historique, où été installé

la SPEC depuis ses débuts, pour s'installer dans une usine moderne située sur le port. L'usine s'occupe également de la pêche, de la transformation et de la vente mais pas du stockage. Le stockage se fait dans des entrepôts frigorifiques collés à Interpêche et géré par une autre société : Interfreez.

Comme pour la SPEC auparavant, Interpêche demeure dans un premier temps l'unique entreprise de pêche industrielle à SPM. Mais son monopole est vite contesté puisque deux autres entreprises arrivent par la suite : La Miquelonaise à la fin de l'année 1985 et la Saint-Pierraise en 1987 (cette dernière ne parvenant jamais réellement à se développer). (IEDOM, 1985) (IEDOM, 1987).

La période 1974-1992 se caractérise par une forte instabilité institutionnelle au niveau de l'industrie des pêches à SPM : fluctuations des capitaux des entreprises, plans sociaux, fusions des entreprises. Le capital d'Interpêche évolue rapidement : en 1981, il repose sur deux entreprises françaises : la Société navale caennaise et la Compagnie des entrepôts et gares frigorifiques (IEDOM, 1981). En 1985, Interpêche augmente son capital de 33% et une nouvelle entreprise la Société nouvelle de pêches lointaines devient actionnaire. (IEDOM, 1985). Deux ans plus tard, 70,5 % des actions sont détenues par cette même entreprise. En parallèle, la Miquelonaise est soutenue par des capitaux espagnols (La Morutière) et par de nombreux petits actionnaires (IEDOM, 1987).

Malgré ces apports financiers, les difficultés s'accumulent. En 1988, La Miquelonaise suspend ses activités pendant plusieurs mois et engage un plan de restructuration (augmentation de capital, consolidation de dettes, prêt CIDOM). Interpêche réduit aussi drastiquement son activité, maintenant seulement un chalutier en mer pour limiter ses coûts. Les deux sociétés accusent alors des pertes proches de 10 millions de francs chacune. (IEDOM, 1988).

Face à ces crises, un rapprochement progressif s'opère : en 1989, un groupement d'intérêt économique (GIE) est créé entre Interpêche et la Miquelonaise. (IEDOM, 1989). En 1990, l'arrivée du groupe espagnol Pescanova dans le capital des deux sociétés restructure le secteur. (IEDOM, 1990). En 1991, Interpêche absorbe Interfreez puis La Miquelonaise en décembre. À cette date, il ne reste plus qu'une seule entreprise de pêche industrielle sur l'archipel, avec un capital réparti entre Pescanova France (42 %), Bassano Participation/Crédit Lyonnais (37 %), et divers porteurs locaux (21 %). (IEDOM, 1991).

Malgré les changements institutionnels, l'organisation de la production (et donc la division des tâches entre les genres) reste globalement la même que pour la SPEC pour les deux principales entreprises, Interpêche et la Miquelonaise. Cependant on note une forte croissance de l'exploitation des ressources par rapport à la période précédente : si les volumes débarqués annuels oscillent autour de 6 500 à 10 000 tonnes dans les années 1950-1960, ils atteignent des pics supérieurs à 23 000 tonnes à la fin des années 1980 et au début des années 1990 (Figure 5).

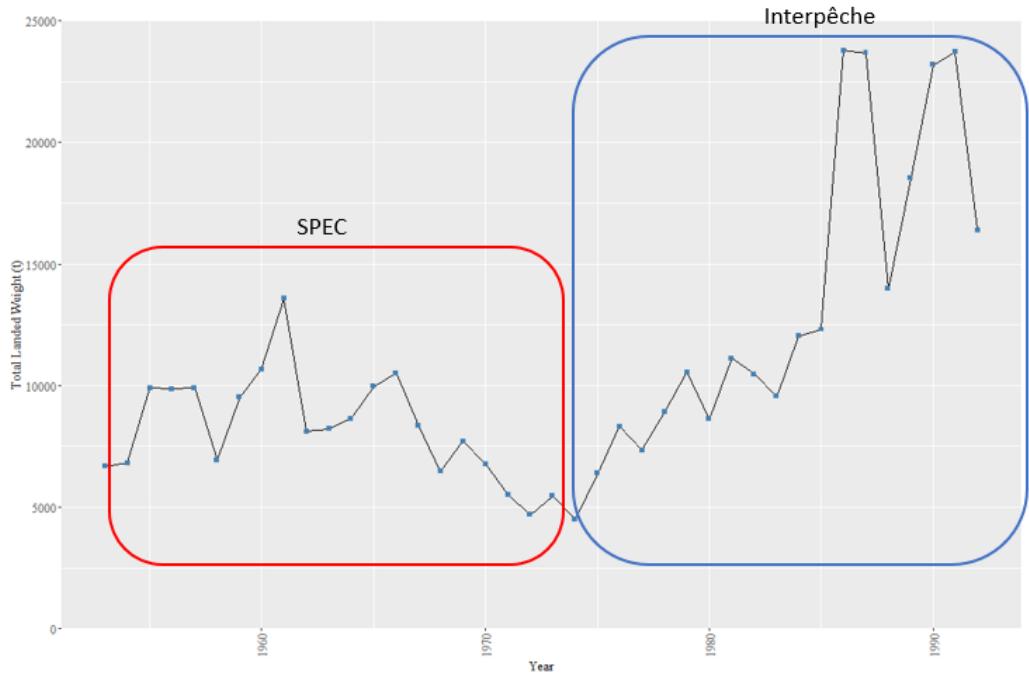


Figure 5 : Production débarquée en tonnes à SPM. Source : OPANO

Cette augmentation de l'exploitation des ressources nécessite une main-d'œuvre plus importante, en particulier féminine. Les femmes deviennent ainsi encore plus présentes et indispensables dans l'industrie, occupant toujours majoritairement des postes en bout de chaîne (tri, emballage, empaquetage). Leur travail s'ancre dans la durée et dans les pratiques locales.

Mais cette dynamique est brutalement interrompue en 1992, avec la délimitation défavorable de la ZEE française et le moratoire canadien sur la morue, qui privent l'archipel de sa principale ressource et de l'accès aux zones de pêche. Interpêche cesse rapidement son activité de pêche industrielle. Les pouvoirs publics mettent alors en place un dispositif de soutien (convention FNE, Fonds national pour l'emploi) afin de maintenir temporairement les salaires, mais l'industrie locale ne s'en relèvera pas.

Partie 3 : Matériels et méthode

L'analyse repose sur une double approche. D'une part, l'exploitation de sources archivistiques. D'autre part, une enquête de terrain fondée sur la réalisation d'entretiens. Ce croisement méthodologique vise tout à la fois à illustrer les données historiques par des récits concrets et à objectiver ces derniers en les appuyant sur des données publiées. Il s'agit de mettre en regard la mémoire individuelle et collective avec les données écrites disponibles, afin d'obtenir une vision plus complète du travail féminin à SPM.

3.1 – Sources archivistiques

Le recours aux archives constitue une étape indispensable pour documenter l'histoire de l'industrie des pêches à SPM et, plus spécifiquement, la place qu'ont occupée les femmes. Elles offrent des données précises sur l'organisation interne, la gestion du personnel et la structuration de la filière. Deux ensembles ont été mobilisés : le fonds public et les archives privées de la SPEC, situés au musée de l'Arche à Saint-Pierre.

3.1.1 – Fonds public

Le fonds public regroupe des documents variés relatifs à l'histoire de l'archipel. Il est organisé en séries continues. Il présente toutefois d'importantes lacunes, en grande partie dues à l'incendie de 1992 qui a détruit plus de 25 % des archives. (Saint-Pierre et Miquelon la 1ère, 2022). Afin de faciliter les recherches, un guide provisoire a été mis en place par le musée de l'Arche à Saint-Pierre et permet d'interroger les inventaires par mots-clés. Pour ce travail, les termes « SPEC », « frigo », « frigorifique », « usine » et « congélation » ont été utilisés, donnant lieu à environ 165 résultats (Annexe 2).

Toutes les séries n'ont pas pu être consultées, en raison du temps limité et de l'ampleur du travail requis pour couvrir l'ensemble des séries retenues. Un repérage préliminaire a donc été réalisé en parcourant certains dossiers. Les séries retenues pour un examen approfondi ont été choisies selon deux critères principaux : la présence de documents relatifs au travail des femmes ou apportant un éclairage explicite sur le fonctionnement interne de l'industrie. Ce sont ces dossiers qui ont ensuite fait l'objet d'un dépouillement détaillé.

En parallèle, d'autres séries ont été traitées par les autres membres du projet, ce qui a permis de compléter et de croiser les informations. Lorsque ces dépouillements faisaient apparaître des documents en lien direct avec la problématique, ils ont été transmis.

Les principales séries qui ont pu être consultées directement sont les suivantes :

Tableau 1 : Séries du fonds publics du musée de l'Arche consultées lors de la mission de terrain.

N° Série	Intitulé
2802	Economie. SPEC : statuts, fonctionnement, organisation, 1952-1971. AC 8914.
2970	Economie. SPEC : réorganisation, 1964-1970.
2997	Economie. SPEC : conseil d'administration (p.v.), 1955-1971.

3551	Economie. Construction d'un deuxième frigorifique (corr., notes, rapp., broch., coupures de presse), 1964-1966. AC 7105.
5049	Economie. SPEC : Conseil d'administration (p.v.), 1952-1954.
6943	Economie. Groupe d'études d'un deuxième frigo. Etats des petits pêcheurs et personnel SPEC et Batignolles (notes, étude, rapp., corr., tabl.), 1964.
7920	Economie. SPEC : personnel, 1966-1971.

3.1.2 – Fonds privé de la SPEC

Ce fonds regroupe les archives de la SPEC, récupérées directement dans les anciens locaux de l'entreprise. Bien qu'il soit aujourd'hui consultable au musée de l'Arche, il reste à part du fonds public. Pour en faciliter l'accès et l'étude, une mission d'archivage a été réalisée en juin 2025 par une archiviste de l'Université de Bretagne Occidentale. L'objectif était de réaliser un récolement du fonds, c'est-à-dire d'identifier les documents, de les regrouper dans des boîtes et d'en établir des descriptions sommaires. Sur un volume total estimé à vingt-trois mètres linéaires, environ dix mètres restent toutefois à traiter, ce qui signifie qu'environ 43 % des documents demeurent pour l'instant inexploitables. Le récolement n'est donc pas encore définitif, mais il est consultable dans sa version provisoire (Annexe 3). À ce jour, le fonds compte 102 boîtes cotées.

Sur les 102 boîtes cotées, les boîtes suivantes ont été consultées :

Tableau 2 : Boîtes du fonds privé de la SPEC consultées lors de la mission de terrain.

Contenant n°	Intitulé	Contenu détaillé
1	Conseil d'Administration : CR - PV	Comptes-rendus du Conseil d'Administration : livre 3 (1955-1958) ; livre 6 (1966-1967). Procès-verbaux du Conseil d'Administration : livre 1 (1952-1953), livre 2 (1954-1955), livre 5 (1960-1966)
18	RH : Calcul des paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique. Présence de feuilles volantes non datées. 1952 - 1957
19	RH : Calcul des paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. 1958 - 1960
20	RH : Calcul des paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. 1961 - 1962
21	RH : Calcul des paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1963 - 1964
22	RH : Calcul des paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1965 - 1966
23	RH : Calcul des paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1967 - 1968
24	RH : Calcul des paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1969

25	RH : Calcul des paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1970 - 1971
26	RH : Heures et paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. Relevés des heures pour le personnel de l'usine. 1972
27	RH : Heures et paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. Relevés des heures pour le personnel de l'usine. 1973
28	RH : Heures et paies	Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. Relevés des heures pour le personnel de l'usine. Relevé des jours de maladie et des charges liées (janvier 1974) 1974
36	Gestion : comptes et production	Classeur « Documents pour facturation » (factures, listes de stock, courriers relatifs au démarrage et à la clôture de la SPEC) (1951-1974). Registre « divers » : suivi des productions, suivi des entrées et des sorties de chalutiers ,suivi des stocks de gazoline et d'essence (1968-1974). Registre des volumes de production (1967-1968).
40	Gestion et RH	Décomptes des marées du chalutier, comptes des travaux réalisés, suivi des congés, arrêts, maladies et déclarations des salaires du personnel embarqué. 1956 - 1957
69	Administration et gestion : correspondance	Correspondance de et à l'Administrateur de l'Inscription maritime puis au Commissaire du Gouvernement auprès de la SPEC, contenant quelques documents préalables à la fondation de la SPEC en 1952 et relatifs notamment au Frigorifique (1911-1961). Comptabilité (factures, reçus) (1962-1966)

Ces documents constituent une source unique, dans la mesure où ils permettent d'accéder à des données précises sur le personnel salarié de la SPEC, difficiles à obtenir par les seuls entretiens. Ils apportent également des informations sur l'histoire de la SPEC, les conditions de sa mise en place et les difficultés rencontrées en particulier en matière de recrutement.

3.1.3 – Interpêche

Contrairement à la SPEC, aucun fonds d'archives structuré n'existe pour Interpêche. Les archives de cette entreprise seraient encore conservées dans les anciens bâtiments, interdits d'accès à cause de leur mauvais état. Elles demeurent donc inaccessibles à ce jour. Cette absence est regrettable et constitue une lacune majeure dans la documentation disponible pour la période 1974-1992, obligeant à recourir davantage aux témoignages oraux et aux sources secondaires (rapports économiques, publications institutionnelles) pour retracer l'histoire de cette seconde

phase industrielle. Les rapports les plus fiables sont ceux produits par l'IEDOM. Ceux-ci couvrent la période 1981-1992.

3.2 – Entretiens

Si les archives offrent déjà un bel éclairage sur la situation, elles laissent dans l'ombre beaucoup des parcours individuels vécus par les femmes et les hommes qui ont participé au développement et à la vie de l'industrie des pêches. C'est pourquoi la réalisation d'entretiens constitue une dimension essentielle de la démarche. Ceux-ci permettent de recueillir des récits de vie, d'appréhender la diversité des trajectoires individuelles et de restituer les subjectivités, les représentations et les mémoires associées au travail. Ils offrent ainsi une perspective complémentaire aux sources écrites, en donnant accès à l'expérience sensible et sociale des acteurs.

3.2.1 – Méthodologie

Les entretiens ont reposé sur un guide d'entretien conçue pour recueillir des « récits de vie ». Ce concept des « récits de vie », largement mobilisé dans les sciences sociales, désigne une méthode qualitative qui permet de saisir les trajectoires individuelles à travers la parole. (Encadré 1)

« *L'approche biographique et l'expression récit de vie a été introduite en France au début des années 1980 quand elle remplace le terme "histoire de vie", notamment à travers les travaux de Daniel Bertaux et Isabelle Bertaux-Wiame sur la boulangerie. Le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien : l'entretien narratif. Contrairement à l'enquête quantitative, qui vise à récolter des données chiffrées avec un objectif de représentativité, le récit de vie a des fonctions qualitatives :*

- une fonction exploratoire à travers la description de réalités qui ne sont pas familières au chercheur. A ce stade, le chercheur a tout à apprendre ou à désapprendre car il lui faut remettre en question les présupposés qu'il porte en lui ; il s'agit du début d'un processus de formation continue qui durera jusqu'à la fin de l'enquête de terrain.

- une fonction analytique. Ils permettent, une fois retranscrits, d'étudier les logiques fines qui caractérisent les phénomènes sociaux étudiés (ex : de l'étude des processus de féminisation : les chiffres nous renseignent sur l'avancée en mixité ; les entretiens nous montrent que le processus de féminisation n'est pas symétrique au processus de masculinisation)

- une fonction expressive qui renvoie au problème de la publication de ces récits.

Il s'agit donc d'entretiens narratifs où le chercheur recueille l'expérience des enquêté-e-s, soit sur une dimension particulière de leur biographie, soit de façon plus large sur une grande partie de leur parcours de vie. L'objectif n'est alors pas la représentativité mais la diversification, c'est-à-dire la constitution d'un échantillon qui permette de couvrir la diversité des expériences vécues. Le récit de vie permet d'accéder au cheminement biographique des participantes. Son analyse se penche que les métaphores et les subjectivités tout en étudiant les discours, les formes d'organisation sociale et de pouvoir »

Encadré 1 : Les récits de vie. Source : [\(Proutière-Maulion et al., 2016\)](#)

Le guide d'entretien a été élaborée collectivement, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, afin d'intégrer les questionnements propres à chacun. Il se caractérise par sa grande ouverture et sa souplesse : plutôt qu'un canevas figé, il a servi de cadre indicatif, que l'enquêteur pouvait adapter, enrichir ou transgresser selon le déroulement de l'entretien. Cette liberté était essentielle pour favoriser l'émergence de récits de vie, dans lesquels les témoins orientent eux-mêmes la narration en fonction de leur expérience et de leurs priorités

Le guide interroge différents aspects de l'expérience individuelle comme, par exemple, le quotidien dans l'usine ou les conditions de travail. Au total, il y a sept grandes thématiques dans le guide d'entretien. (Annexe 4). Il ne s'adresse pas uniquement aux femmes, mais à l'ensemble des personnes en lien avec l'industrie, qu'il s'agisse d'acteurs directs (ouvrières, ouvriers, pêcheurs) ou de témoins indirects (enfants, habitants, scientifiques ...). Dans ce dernier cas, les entretiens mettent davantage l'accent sur la perception du travail d'autrui.

3.2.2 – Constitution de l'échantillon et déroulement des entretiens

A – Échantillon

Conformément à la méthodologie de l'approche des récits de vie, la stratégie d'échantillonnage retenue a visé à couvrir l'éventail des expériences traversées par les actrices du développement de la filière des pêches à SPM. L'objectif initial était ainsi de constituer un échantillon d'une quinzaine de personnes, réparti entre trois catégories : des femmes ouvrières, des hommes ouvriers et des témoins de l'industrie (Tableau 3). L'enjeu était de refléter la diversité des parcours et des trajectoires individuelles et non d'obtenir un échantillon représentatif au sens statistique.

Tableau 3 : Objectif d'échantillonnage

Catégorie de l'échantillon	Objectif chiffré
Femmes SPEC	3
Femmes Interpêche	4 (dont 2 ayant connu la fin de l'industrie)
Femme SPEC et Interpêche	3
Hommes ouvriers dans l'industrie et témoins	5
Total	15

L'idée directrice était de donner une place centrale aux récits féminins, avec dix femmes ciblées, tout en intégrant quelques hommes ouvriers et des témoins extérieurs afin de compléter la compréhension des dynamiques. Pour les ouvrières, une distinction a été faite en fonction de l'entreprise dans laquelle elles ont travaillé. Cette distinction est essentielle car, comme rappelé plus haut, la SPEC et Interpêche reposent sur des logiques capitalistiques différentes. La SPEC, en tant que société d'économie mixte, associe capitaux publics (État et collectivité) et capitaux privés locaux (pêcheurs, commerçants), ce qui lui confère un ancrage territorial fort. Interpêche, au contraire, s'inscrit dans un schéma capitaliste classique, dominé par des actionnaires métropolitains avec une logique de rentabilité déconnectée du territoire.

Dans ce contexte, on peut formuler l'hypothèse que la nature de l'entreprise et le degré d'ancrage local de ses capitaux ont pu influencer la place et la perception des femmes dans le travail. À la SPEC, leur rôle pouvait apparaître comme une contribution à la fois économique

et communautaire, au service du territoire. À Interpêche, leur travail tendait davantage à être envisagé dans une logique strictement productive et marchande. Ainsi, comparer les récits de vie selon l'entreprise permet de questionner non seulement l'organisation du travail, mais aussi la manière dont les logiques économiques ont façonné le travail féminin.

Finalement, l'échantillon constitué dépasse l'objectif de départ et compte vingt-cinq participants (Tableau 4). Comme pour les femmes, une distinction a été faite entre les hommes selon l'entreprise dans laquelle ils avaient travaillé. Cette différenciation n'avait pas été prévue dès le départ mais s'est imposée naturellement, elle apparaissait évidente pour intégrer les mêmes dynamiques.

Tableau 4 : Récapitulatif des entretiens

Catégorie	Effectif
1.1 - Femmes SPEC	6
1.2 - Femmes Interpêche	3
1.3 - Femmes SPEC et Interpêche	1
2.1 - Hommes SPEC	1
2.2 - Hommes Interpêche	3
2.3 - Hommes SPEC et Interpêche	1
3 - Témoins	10
Total	25

Cet échantillon, bien que plus large que prévu, ne correspond pas entièrement à l'objectif initial, en particulier concernant la représentation des femmes ayant travaillé à Interpêche. Le nombre restreint de participantes dans cette catégorie s'explique par des difficultés pratiques : plusieurs d'entre elles sont encore engagées dans la vie active et ont eu moins de disponibilité pour participer aux entretiens. Cette limite est d'autant plus importante que les données disponibles sur Interpêche sont déjà plus lacunaires que pour la SPEC, ce qui rend l'analyse plus fragile pour cette période. Enfin, une part significative de l'échantillon est constituée de témoins indirects, souvent des personnes déjà intéressées par l'histoire de l'industrie ou impliquées dans la mémoire locale, ce qui a pu orienter les récits recueillis.

B – Recrutement

Pour identifier les personnes à interroger, plusieurs méthodes ont été utilisées. Du côté de la SPEC, une première base de noms figurait dans les archives privées, notamment à travers les registres de salaires.

Dans les faits, c'est surtout le « bouche-à-oreille » qui a été déterminant. Dans un territoire restreint comme SPM, où la population avoisine 6 000 habitants et où chacun se connaît au moins de vue, chaque entretien mené ouvrait de nouvelles pistes. Les réseaux sociaux ont aussi joué un rôle important. À SPM, Facebook est un outil particulièrement utilisé : plusieurs groupes sont dédiés à l'histoire locale, par exemple. De plus, une page spécifique au projet a été créée pour diffuser des informations et lancer des appels. Le réseau social local cheznoo.net a également servi de relais.

Le recrutement a aussi reposé sur d'autre moyens, plus secondaires :

- des réseaux préexistants liés à d'anciens projets, notamment ATLANTILES et une première mission FRIGORIFIK menée en 2023 ;
- l'appui de partenaires locaux disposant d'une connaissance fine du tissu social local ;
- des rencontres informelles sur le terrain ;
- les médias locaux, en particulier SPM la 1^{ère} : appels diffusés à la radio, présentations télévisées et publication d'articles sur le site internet de la chaîne ;
- une présentation publique du projet à la Micro folie de Saint-Pierre et des ateliers participatifs.

Une fois les noms identifiés, le premier contact se faisait le plus souvent par téléphone, en utilisant l'annuaire ou les coordonnées transmises par des connaissances des participants. Toutefois, cette méthode de l'annuaire présentait plusieurs limites : tous les habitants n'y étaient pas inscrits et certaines femmes n'étaient pas identifiables en raison du changement de nom lié au mariage. S'ajoutait à cela une difficulté plus contemporaine : la réticence de nombreux habitants à répondre à des appels provenant de numéros inconnus. Dans ces cas, le recours aux réseaux sociaux, en particulier Facebook, s'est révélé efficace pour établir un premier lien. Enfin, certains habitants, informés du projet, ont eux-mêmes pris l'initiative de se manifester.

C – Déroulement et biais

Chaque entretien est un événement unique. Dans la logique du récit de vie, il engage une part intime de mémoire et de subjectivité. De ce fait plusieurs biais doivent être signalés. Certains sont spécifiques au territoire et au sujet : des personnes ayant mal vécu leur expérience à l'usine ou à la pêche ont refusé de témoigner, préférant taire une période douloureuse. De ce fait, les personnes qui ont eu une très mauvaise expérience n'ont pas accepté de participer aux entretiens. D'autres habitants exprimaient une certaine lassitude face à la répétition des sollicitations, la population de l'archipel étant régulièrement interrogée par des chercheurs ou par les médias locaux, ce qui pouvait susciter de l'agacement ou un sentiment de saturation pouvant se ressentir dans certains entretiens ou pour le recrutement des participants.

À ces biais spécifiques au contexte local s'ajoutent des biais plus généraux liés à toute enquête qualitative. D'abord, un biais d'auto-sélection des enquêtés les plus impliqués. Ensuite, un biais de désirabilité sociale, qui pousse parfois les personnes interrogées à adapter leur discours aux attentes supposées de l'enquêteur (Edwards, 1957), biais également renforcé par l'asymétrie inhérente à toute relation enquêteur-enquêté.

Enfin, il faut également mentionner les biais cognitifs, qui affectent la manière dont les souvenirs sont mobilisés et racontés. En parlant du passé, les enquêtés ont parfois tendance à l'enjoliver ou à le simplifier.

Plusieurs mécanismes entrent en jeu :

- le biais de positivité, qui favorise le rappel des moments agréables au détriment des expériences douloureuses, contribuant à l'idée que « c'était mieux avant » ;
- l'effet de réinterprétation, qui fait que chaque remémoration modifie légèrement la mémoire de l'événement, produisant un récit recomposé au fil du temps ;

- l'effet de halo, qui consiste à généraliser une impression globale à d'autres aspects de la réalité : une expérience positive ou négative dans un domaine peut influencer la manière dont l'ensemble d'une période ou d'un groupe est perçu. (Rosenzweig, 2009).

Ces distorsions ne sont pas des erreurs individuelles, mais des mécanismes collectifs et systématiques de la mémoire humaine. Elles rappellent que les récits recueillis ne peuvent être considérés comme des reflets fidèles et « bruts » du passé. Leur valeur se situe ailleurs : dans ce qu'ils révèlent des manières de se souvenir, d'interpréter et de donner du sens à l'expérience vécue.

Pour limiter ces effets, un effort particulier a été fait pour instaurer une atmosphère de confiance, en laissant aux participants le choix du lieu et de l'heure de l'entretien. La plupart ont eu lieu à leur domicile, autour d'une table, mais certains se sont déroulés dans des espaces collectifs comme des maisons de retraite ou dans des bureaux sur le lieu de travail. De plus, les entretiens ont été enregistrés seulement lorsque les participants l'acceptaient.

3.3 – Méthode de traitement des résultats

La méthodologie de traitement des données recueillies repose sur un croisement entre les archives et les entretiens. Les entretiens n'ont pour leur part pas été exploités sous la forme de transcriptions intégrales. Le choix a été fait de privilégier une exploitation textuelle ciblée, centrée sur les verbatims les plus significatifs.

Le croisement des sources est ici fondamental. Les documents écrits d'époque permettent de modérer ou de relativiser certains récits produits plusieurs décennies après les événements, en tenant compte des biais liés à la mémoire (idéalisations, oublis, réinterprétations). Inversement, la parole des participants donne chair aux chiffres et aux rapports, en restituant l'expérience concrète des ouvrières et ouvriers. Cette double approche garantit une analyse plus équilibrée, attentive à la fois aux dimensions factuelles et aux vécus.

Partie 4 – Le marché du travail féminin dans l’industrie des pêches à Saint-Pierre-et-Miquelon entre 1952 et 1992

Cette partie présente les résultats de la collecte d’informations au sein des Archives et lors des entretiens. Elle s’intéresse à la place concrète des femmes dans l’industrie des pêches à SPM, depuis leur entrée dans les usines jusqu’à leur sortie. À travers l’exploitation des archives de la SPEC et des entretiens réalisés auprès d’anciennes ouvrières, elle met en lumière la réalité d’un salariat féminin qui, bien qu’initialement pas envisagé par les promoteurs du projet industriel, y a rapidement pris une place centrale.

4.1 – L’entrée dans l’industrie

4.1.1. Choix ou contrainte

Pour certaines, entrer à la SPEC ou à Interpêche a représenté une décision personnelle, un choix assumé, parfois même revendiqué contre l’avis de la famille.

« Quand j’ai annoncé, ça ne plaisait pas trop à la maison. » (E12 – SPEC).

Une ouvrière raconte ainsi avoir quitté l’école de couture pour se tourner volontairement vers l’usine :

« J’ai quitté l’école parce qu’ils voulaient me présenter, c’était le certificat d’étude à l’époque. Moi j’ai dit non non, je vais pas là, je vais aller à la couture. J’ai été un an à la couture puis j’ai dit : j’en ai marre je vais aller travailler. C’est moi qui a dit je vais aller travailler à la SPEC, je suis partie là. » (E09 – SPEC + Interpêche).

L’usine apparaît alors comme un lieu où l’on peut « gagner de l’argent », parfois même de manière attractive par rapport aux autres secteurs.

« On était facilement engagées et l’appât du gain c’est ça qui m’a attiré. Enfin j’aurais mes sous à moi, je peux être libre. Et comme à la maison y avait des petits soucis ça n’allait pas, j’étais contente d’aider ma maman. » (E12 – SPEC).

Mais cette image d’un emploi choisi coexiste avec de nombreux parcours où le travail industriel s’impose comme une nécessité. Le décès d’un parent, la charge d’une fratrie nombreuse ou la pauvreté du foyer créent des situations où « on n’avait pas le choix » :

« J’ai été à l’école jusqu’à mes 14 ans, puis, une belle journée, ma mère est venue me trouver, puis elle m’a dit : tu vas te mettre à travailler parce que ta sœur peut vraiment s’occuper de toi pour le linge. » (E14 – SPEC).

« Moi j’ai travaillé parce que j’avais vraiment besoin, j’avais pas le choix. Il fallait bien aider notre mère pour vivre. » (E11 – SPEC).

« Mais c’était bien. De toute façon, on n’avait pas le choix à la maison, parce que mes parents avaient eu dix enfants. » (E01 – SPEC).

Certaines jeunes filles, pourtant considérées comme de bonnes élèves, interrompent leur scolarité suite à un travail saisonnier :

« Et puis finalement et bah ... j'étais en 3^e et en septembre je suis pas retournée à l'école. Je suis restée là toute l'année comme on faisait énormément d'argent. Donc j'ai eu un certificat d'étude que j'ai passé en 5^e quand même. À l'époque ça se faisait. [...] Mais au grand dam de ma professeur de français qui me disait : mon dieu mais non tu vas pas arrêter tout comme ça. C'est vrai que j'étais très bonne en rédaction. Elle était désespérée. Combien de fois elle me l'a dit après. » (E12 – SPEC).

À Interpêche, la logique est encore plus nette : le choix est souvent dicté par l'existence de postes disponibles et par l'attractivité salariale :

« Je suis allé, j'ai demandé et ils m'ont dit bah oui on te prend comme saisonnière et après au fil du temps ils m'ont gardé. » (E13 – Interpêche).

« Puis tu ne réfléchissais pas, puis les années 80 , à Interpêche tu gagnais bien ta vie à l'époque, et donc tu cherchais pas : tu gagnais de l'argent, t'allais et puis point. On se posait pas les questions-là. C'était beaucoup pour gagner ta vie ». (E18 – Interpêche)

Ce mélange de choix et de contraintes traduit bien l'articulation entre trajectoires individuelles et conjoncture économique locale : dans un espace insulaire aux possibilités limitées, l'usine constituait souvent la seule issue possible.

4.1.2. Un salaire pour soi... mais d'abord pour le foyer

Entrer à la SPEC ou à Interpêche n'a pas immédiatement signifié autonomie financière pour ces femmes généralement jeunes encore au domicile parental. Au contraire, la norme était de reverser le salaire au foyer parental, ce qui montre que le travail féminin s'inscrit d'abord dans un système d'économie domestique :

« On donnait tout à nos parents puis ils nous donnaient un peu d'argent dessus. » (E09 – SPEC + Interpêche)

« Mon premier salaire je l'ai donné à ma maman. [...] Je donnais toutes mes paies à ma maman jusqu'à l'âge de 18 ans. » (E13 – Interpêche)

Dans ce cadre, l'emploi féminin contribue au budget du foyer, sans nécessairement modifier l'équilibre des rapports familiaux. L'indépendance personnelle reste limitée surtout dans les années 1950 et 1960 : les jeunes femmes participent à la subsistance du foyer mais n'ont pas encore la maîtrise de leurs ressources.

4.1.3. Conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle

Dès l'entrée, les trajectoires féminines sont traversées par la question de la conciliation entre travail et famille. À la SPEC, la norme était d'arrêter de travailler lorsqu'on avait des enfants. Les femmes y entraient souvent jeunes, avant le mariage, et sortaient rapidement au moment de fonder une famille :

« À l'époque j'avais pas d'enfants [...] C'était que des jeunes qui étaient sur le point de se marier, qui préparaient leur trousseau⁶. » (E12 – SPEC).

Il existait toutefois des exceptions. Certaines femmes plus âgées continuaient à travailler, et quelques mères restaient dans l'usine grâce au soutien de leur entourage. Un enfant d'ouvrière se souvient par exemple avoir très peu vu sa mère durant sa jeunesse : si elle pouvait rester à la SPEC malgré les enfants, c'était parce que sa propre mère (la grand-mère) tenait le foyer (E15 – Témoin). Ce type de relais familial, bien que rare, permettait de concilier activité professionnelle et maternité.

En revanche, Interpêche, dans les années 1980, a vu arriver des femmes déjà mères ou qui ont eu un enfant au cours de leur travail. Le travail industriel a été une épreuve d'organisation quotidienne :

« J'ai eu un enfant en 90 mais [...] mon aîné je l'ai pas vu. C'était trop compliqué. [...] Moi je levais mon petit bonhomme à 5 h 30 le matin [...] Je le voyais pas beaucoup. [...] Les femmes [...] devaient concilier Interpêche et le travail de maison. C'est une sacrée organisation qu'il fallait. » (E18 – Interpêche).

Cette différence montre bien que, si la SPEC fonctionnait comme une étape temporaire avant le mariage, Interpêche a intégré davantage de femmes installées dans leur vie familiale, au prix d'une charge de travail double.

4.1.4. Des entrées précoces et sans formation

L'âge d'entrée est généralement bas, entre 15 et 19 ans, parfois plus tôt encore. Cette précocité s'explique par la facilité de recrutement dans un secteur en demande de main-d'œuvre qui incite à l'arrêt rapide des études :

« J'ai commencé à travailler en 1965, j'avais 15 ans. » (E09 – SPEC + Interpêche).

« J'ai commencé à travailler à 16 ans. » (E11 – SPEC).

« J'ai commencé en 85, j'avais 18 ans et demi. » (E18 – Interpêche).

En outre, pour beaucoup des femmes concernées, il s'agissait d'une entrée dans la vie active. Même si certaines avaient déjà réalisé un premier travail saisonnier d'un mois ou deux avant leur arrivée, notamment leur travail du capelan.

Le graphique ci-dessous (Figure 6) illustre bien cette réalité. En 1969, la majorité des ouvrières se situaient dans la tranche des 14-25 ans, avec un pic très marqué dans le groupe des 14-20 ans. Chez les hommes, cette classe prédomine également mais ensuite la répartition par classes d'âge est plus équilibrée que pour les femmes. Une part non négligeable de travailleurs saisonniers contribue à expliquer la jeunesse moyenne des employés.

⁶ Le trousseau est le linge personnel et de maison qu'une jeune fille devait posséder en vue de son mariage

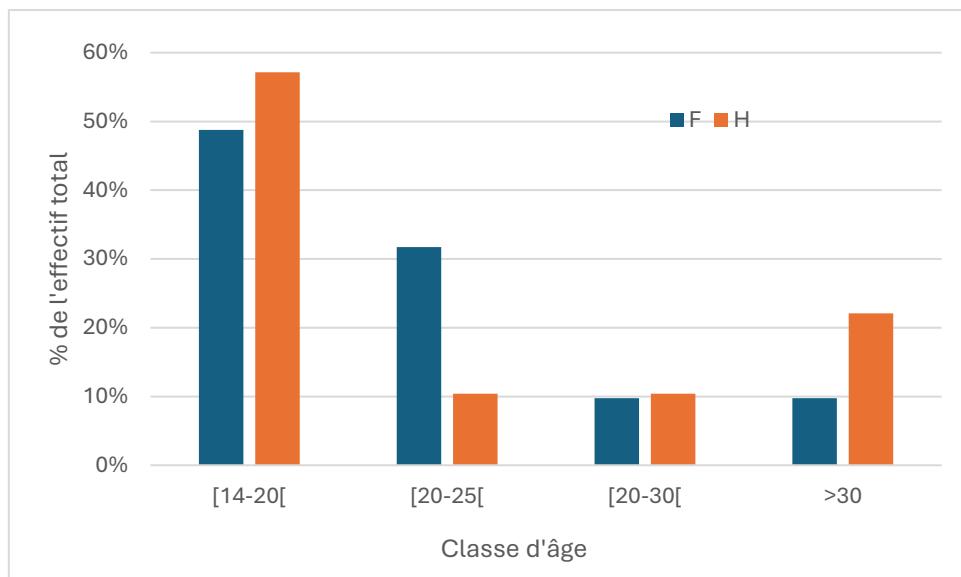


Figure 6 : Répartition des effectifs féminin et masculin par classe d'âge pour l'année 1969. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik

En parallèle, la formation est inexiste, en lien avec un travail peu qualifié : les ouvrières apprennent leur travail sur le tas, directement sur le poste, guidées par leurs collègues ou par les contremaîtres :

« *Deux mois pour voir si on faisait l'affaire [...]* » (**E09 – SPEC + Interpêche**).

« *C'était tout nouveau. Il n'y avait pas de formation. [...] J'ai dit : est-ce que je peux venir travailler demain ? Puis, allez, tu commences demain.* » (**E12 – SPEC**)

« *J'ai appris sur le tas [...] Après il y a eu des formations pour l'hygiène.* » (**E13 – Interpêche**).

« *On apprenait par les plus âgées.* » (**E14 – SPEC**).

« *C'était les contremaîtres [...] ou les filles à côté [...] c'était pas compliqué à faire* » (**E19 – Interpêche**).

Cette absence de barrière à l'entrée a contribué à faire des usines un débouché accessible.

4.1.5. Un salariat féminin réel et rapide

Les données issues des archives confirment le rôle central des femmes dans l'industrie. La féminisation de la SPEC fut rapide même si leur présence n'avait pas été envisagée dans les plans initiaux : on passe d'une trentaine d'ouvrières en 1952 à près de 80 dès 1953 (Figure 7). Même si l'on ne possède pas de données précises sur la population active de l'archipel, il est certain qu'un tel effectif représentait une part significative des femmes qui travaillaient. L'usine offrait ainsi, dès le début des années 1950, un débouché inédit pour les jeunes femmes, qui trouvaient auparavant peu de possibilités ailleurs que dans le commerce, la couture ou les services domestiques.

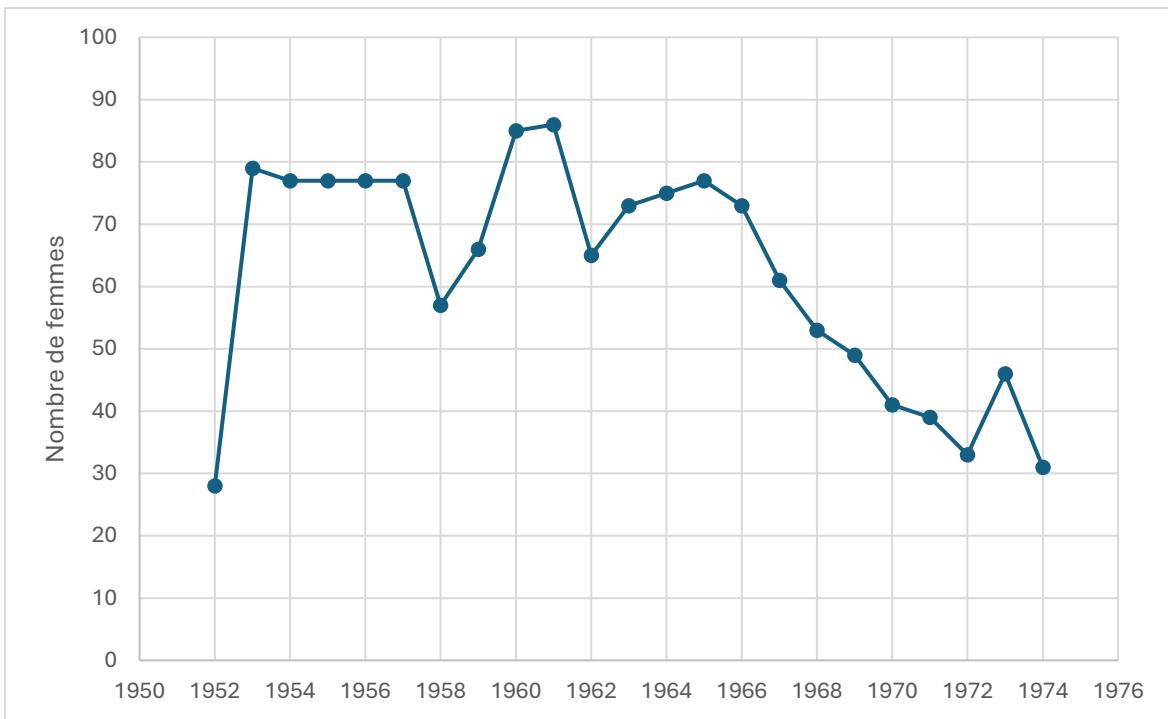


Figure 7 : Évolution de l'effectif total féminin entre 1952 et 1974. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik

De plus à la SPEC, entre 1952 et 1963, les femmes représentaient entre 35 % et 60 % des effectifs (Figure 8), selon les années.

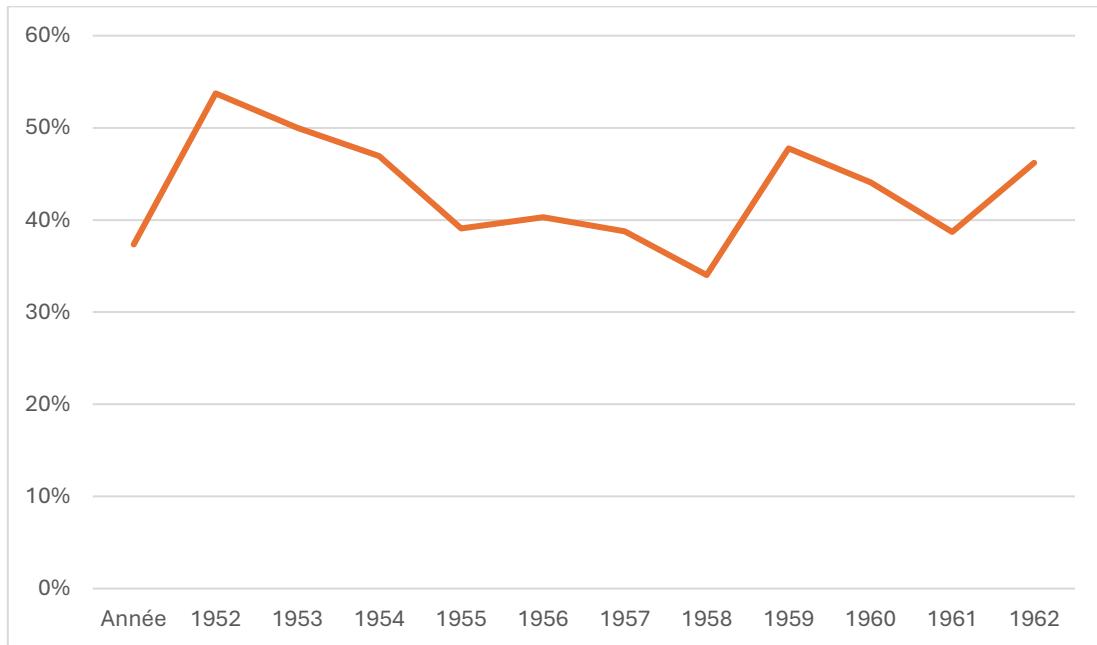


Figure 8 : Pourcentage des femmes employées à la SPEC dans l'effectif total de l'usine (hors pêche) entre 1952 et 1963. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik

Les ouvrières elles-mêmes soulignent cette importance numérique :

« On était une bonne cinquantaine de femmes à mon époque. On était quand même en tout 250 personnes. » (E14 – SPEC).

« On était beaucoup. Le camion était bien rempli quand on partait. » (E11 – SPEC).

Toutefois, leur présence restait souvent transitoire : selon les archives, la durée moyenne de travail féminin à la SPEC était d'environ trois ans (Figure 9). Ce chiffre illustre bien le caractère temporaire de cette expérience, qui se plaçait entre la fin de la scolarité et le mariage.

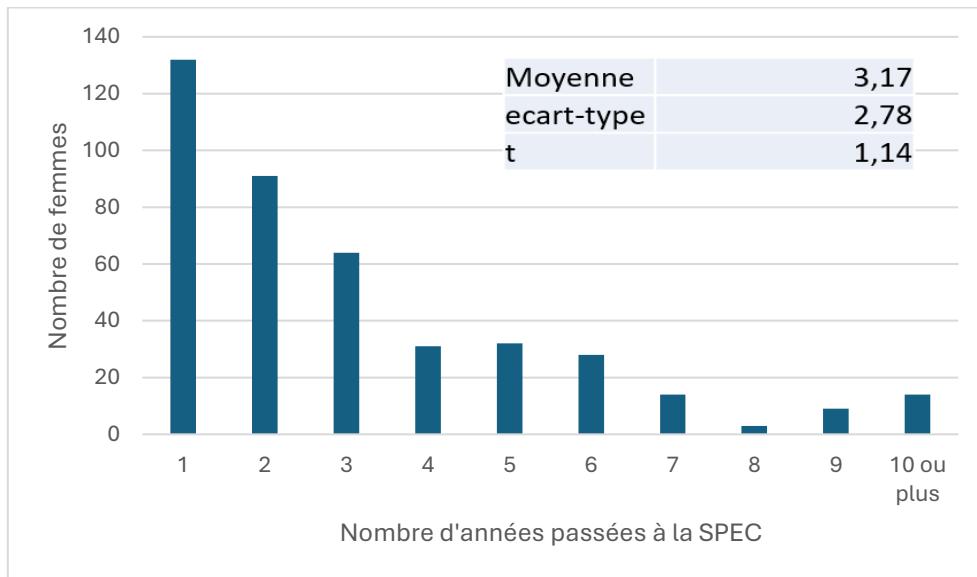


Figure 9 : Durée des carrières féminines à la SPEC. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik

L'entrée des femmes dans l'industrie des pêches à SPM trouve donc deux sources principales : la nécessité de compléter un revenu familial à la demande des parents et la volonté de s'émanciper des contraintes familiales au même titre que les hommes. Pour certaines, il s'agissait d'un choix individuel affirmé, au regard d'une possibilité de rémunération immédiate offrant des perspectives d'indépendance financière. La prise de décision est alors guidée par le signal prix du travail envoyé par le marché. À la SPEC, cette expérience restait généralement courte, précédant le mariage et marquée par le versement des salaires au foyer parental. La rationalité qui préside à la prise de décision n'est alors plus individuelle mais résulte d'un arbitrage familial entre la valeur du travail informel et la rémunération offerte par la SPEC. À Interpêche, quelque 20 ans plus tard, la participation des femmes au marché du travail est normalisée et ne constitue plus une rupture avec le mode de vie antérieur. Elle pouvait s'inscrire dans une trajectoire plus longue, mais au prix d'une conciliation difficile avec les responsabilités familiales.

Mais au-delà de l'offre de travail des femmes, il faut aussi tenir compte de la demande des entreprises. La SPEC, dès son ouverture, avait besoin de main-d'œuvre. Elle était soutenue par les autorités locales qui voyaient dans l'embauche féminine une réponse à l'intérêt général : fournir de l'emploi sur l'archipel et du poisson à la métropole. L'entrée à la SPEC représentait ainsi une rupture importante pour les trajectoires féminines. À Interpêche, le travail des femmes était déjà entré dans les habitudes. Elles s'y rendaient plus naturellement, sans que cela apparaisse comme une nouveauté. Le mécanisme restait le même : embauche de jeunes

femmes sans formation préalable, attirées par un salaire immédiat mais il ne constituait plus une rupture, plutôt une continuité dans les pratiques locales.

4.2 – Le travail au quotidien et ses conditions

4.2.1. Spécialisation des tâches, travail à la chaîne et division sexuée

Le travail féminin à la SPEC comme à Interpêche s'inscrivait dans une organisation de type travail à la chaîne, fondée sur la répétition de gestes simples et rapides. Les ouvrières occupaient une place spécifique dans le cycle de production, centrée sur le conditionnement du poisson. Les hommes se concentraient sur les opérations plus physiques ou plus qualifiées comme le filetage, la manutention lourde, la mécanique ou la pêche. Le schéma ci-dessous (Figure 10) représente le cycle de production de la SPEC. Il illustre bien cette organisation. On peut voir que deux types de produits finis coexistaient : la farine de poisson d'un côté, le poisson congelé de l'autre. Les femmes se situaient exclusivement sur la branche du poisson congelé, en bout de chaîne.

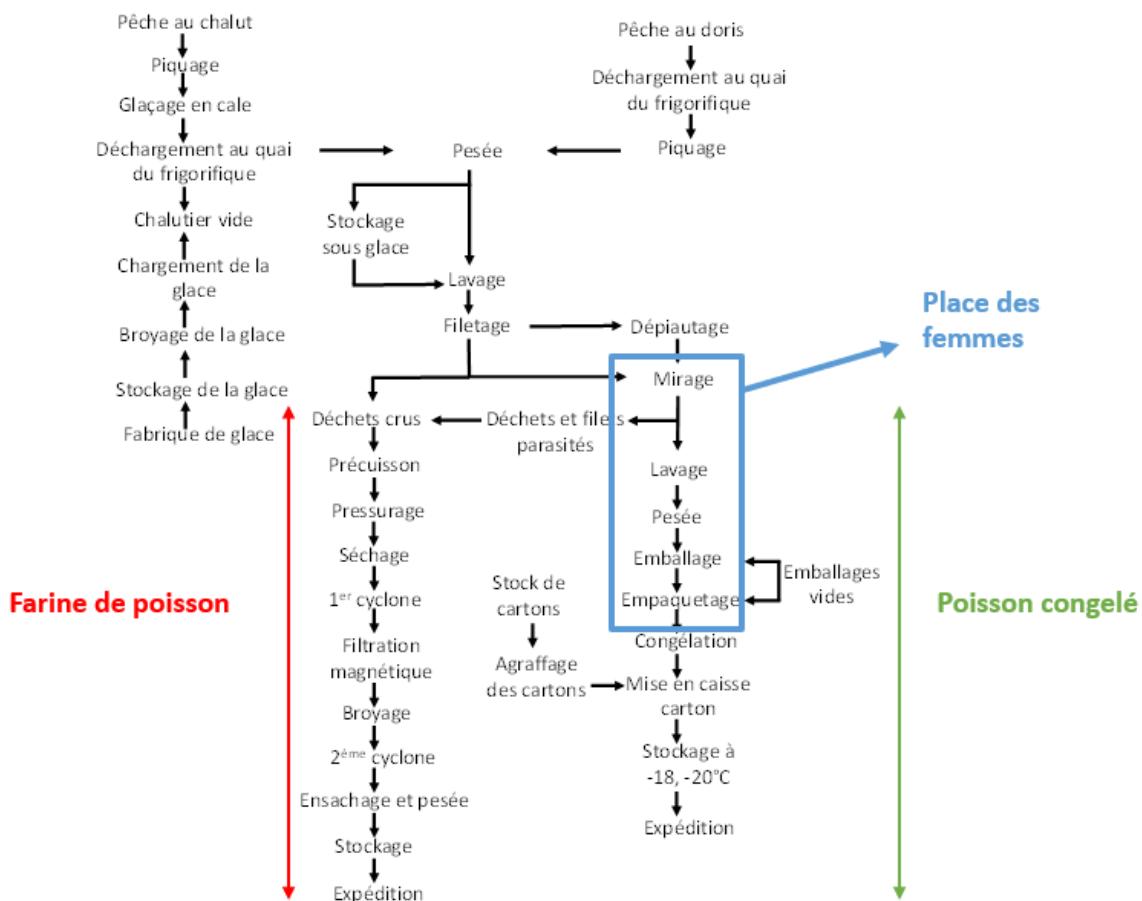


Figure 10 : Schéma du cycle de production de la SPEC. Sources : Archives de la SPEC d'après le « Rapport de mission Inspecteur André Le Gac, 1956 » - musée de l'Arche

Dans les deux usines, les femmes tenaient majoritairement les postes d'empaqueteuses (Figure 11). Ce travail de conditionnement était assez simple : peser les filets congelés, les emballer dans du papier plastique, puis les ranger dans des boîtes :

« On avait nos balances devant nous, on avait nos filets qui tournaient sur les chaînes. On prenait les petits plateaux. On faisait nos filets tout proprement, on enlevait les arrêtes, tout ce qui était sale. On utilisait le papier cellophane. On mettait à peu près six filets dans chaque boîte. Et puis ça repartait. » (E12 – SPEC).

D'autres travaillaient au tri ou au mirage. Ce dernier consistant à repérer les défauts, arrêtes ou vers, à la lumière.

« On nettoyait les filets, on les triait, il y avait beaucoup, beaucoup de choses à faire. On est passé au ver⁷. C'était vraiment du travail minutieux quand même. Moi j'ai fait plusieurs postes. J'ai été manutentionnaire qualifiée, après au bout d'un certain temps, parce que j'ai pas été manutentionnaire qualifiée au départ. [...] Bon bah là en étant manutentionnaire : je triais le poisson, je le pesais, je faisais un peu de tout quoi. » (E13 – Interpêche).

Ces tâches étaient longues, minutieuses et parfois éprouvantes pour la vue :

« Quand on tombait sur la morue de Scattery, là j'aimerais vous dire qu'il y en avait des vers. Par filet, il y en avait bien une vingtaine » (E13 – Interpêche).

⁷ Les filets étaient posés sur une plaque rétroéclairée pour repérer l'éventuelle présence de vers dans le poisson, chose courante pour la morue



Figure 11 : Empaqueuse à la SPEC. Source : musée de l'Arche – Collection Briand – Côte 7Fi839

Le filetage, en revanche, restait une prérogative masculine (Figure 12). Considéré comme plus dangereux et nécessitant une qualification, il n'était que rarement confié aux femmes :

« C'était comme ça, c'était les hommes qui étaient fileteurs, nous on était empaqueteuses [...] il y avait des couteaux, c'était pas du tout pour les femmes » (E11 – SPEC).

Cette séparation n'était pas une interdiction explicite, mais relevait plutôt d'une barrière de tradition.



Figure 12 : Fileteurs à la SPEC. Source : musée de l'Arche – Collection Briand – Côte 7Fi846

Les rares exceptions à Interpêche ne changeaient pas la règle : si la surcharge de travail obligeait parfois à mobiliser des femmes pour aider aux tables de filetage, l'inverse n'était jamais vrai.

« Quelques-unes mais c'est plus les hommes. [...] ça arrivait mais c'est plus les hommes. Il y a des femmes qui ont fileté [...] Quand il y avait besoin elles allaient, quand il y avait le tonnage qui était lourd parce qu'il y avait des gros tonnages de poisson, bah là pas trop le choix. » (E18 – Interpêche).

Elles s'occupaient également de certaines machines destinées à retirer la peau des filets de poisson, les « skinneuses » :

« J'ai travaillé, on faisait un peu de tout, parce que quelquefois on allait à la skinneuse, on passait les filets [...] ça dépendait des besoins du personnel. On bougeait beaucoup. » (E18-Interpêche).

À la SPEC, cette division était également spatiale :

« En bas c'était les hommes, en haut c'étaient les femmes. On n'avait pas le droit d'aller en bas » (E01 – SPEC).

Quelques hommes montaient ponctuellement dans les ateliers féminins pour des tâches de manutention, comme descendre ou vider les bacs, mais cette aide restait marginale. À Interpêche, tout le monde était dans la même salle mais chacun de son côté :

« Les femmes d'un côté, côté droit et t'as les hommes qui étaient côté gauche pour fileter. Ils avaient leur table de filetage et nous on avait nos tables pour travailler. Et au milieu, tu avais les femmes qui triaient. » (E19 – Interpêche).

4.2.2. Des conditions de travail éprouvantes

Si les tâches féminines étaient jugées moins dangereuses que le filetage, elles n'en demeuraient pas moins éprouvantes. Le froid et l'humidité accompagnaient le quotidien des ouvrières :

« Oh oui et dans le froid. C'était ça qui était dur [...]» (E18 – Interpêche).

À la SPEC, les hivers rigoureux aggravaient encore cette pénibilité :

« On descendait dans la tempête, on se cachait derrière les tambours⁸ pour reprendre notre respiration pour aller travailler » (E09 – SPEC+Interpêche).

Les journées pouvaient s'allonger considérablement en période de « piaules » de morue, où l'arrivée soudaine de plusieurs bateaux provoquait une surcharge de travail :

« Et puis il arrivait des jours où il avait tellement de bateaux, il y avait tellement de poissons, les hommes ils finissaient à cinq heures et nous on finissait vers les sept heures. Puis après, quand il y avait des grosses piaules⁹ de morue, et ben, on s'en allait à sept heures à la maison et le camion nous reprenait chez Borotra et on retournait travailler à minuit le soir. On a fait ça pas mal. Dans le temps, quand on travaillait, il y avait pas mal, beaucoup, de morues. Tu voyais un bateau qui partait, il était supposé partir, admettons, 4-5-6 jours et deux jours après y'en a un qui rentrait, deux jours après un autre qui rentrait tout plein. On avait du boulot. Tout le temps. » (E11 – SPEC).

À Interpêche, les horaires étaient parfois encore plus extrêmes :

« On travaillait même jusqu'à minuit et demi, une heure du matin » (E09 – SPEC+Interpêche).

La saisonnalité renforçait ces contraintes, mais si elle est perçue différemment selon les sources. Les ouvrières évoquent souvent une relative fixité des horaires (8 h 30 – 12 h puis 13 h 30 – 19 h), alors que les archives de la SPEC révèlent une variabilité très marquée. En 1957, par exemple, les femmes travaillaient en moyenne 125 heures par mois, avec des pics à près de 190 heures en mai, mais seulement 74 heures en septembre et 59 heures en novembre (Tableau 5). Ces données confirment l'irrégularité d'un travail portant sur un produit soumis aux aléas de la pêche.

⁸ Les tambours sont des petits sas à l'entrée des maisons pour protéger des intempéries

⁹ Abondance de poisson entre janvier février et mars

Tableau 5: Effectif et heures travaillées à la SPEC par mois en 1957

Année 1957	Effectif	Horaire mensuel moyen
Janvier	44	81,66
Février	44	159,42
Mars	44	166,9
Avril	42	159,93
Mai	42	189,99
Juin	44	157,99
Juillet	54	143,25
Août	51	85,27
Septembre	46	73,66
Octobre	37	131,32
Novembre	36	59,13
Décembre	35	94,54
Total	77	1503,06
Moyenne	43,25	125,26

Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik

Le bruit constituait une autre contrainte importante, surtout à Interpêche, plus mécanisée :

« *Le bruit, une horreur. Quand les Baader¹⁰, les skinneuses et les tapis étaient en route, c'était infernal. On se demande pourquoi on a des problèmes d'oreilles aujourd'hui...* » (E13 – Interpêche).

À la SPEC, le travail était moins bruyant, ce qui contribuait à une perception plus positive des conditions.

Enfin, la hiérarchie participait à rendre le travail à la fois contraignant et structuré. Certaines contremaîtresses, comme Geneviève Claireaux à la SPEC, restent dans les mémoires :

« *Elle était bien mais sévère. Très grande dame. Juste mais autoritaire* » (E11 – SPEC).

Ces figures contribuaient à maintenir la discipline dans un contexte de forte intensité de l'activité.

4.2.3. Rémunération et montée en compétences

La rémunération constituait un enjeu central du travail féminin. À la SPEC, les ouvrières étaient payées tous les quinze jours en espèces, via des enveloppes nominatives : « *On avait chacun notre enveloppe, notre feuille de paie et notre nom sur l'enveloppe* » (E11 – SPEC). À Interpêche, le versement est devenu mensuel au bout d'un moment et par virement bancaire.

Le montant du salaire reposait sur le rendement :

¹⁰ Baader est un fabricant allemand de machines utilisées dans la transformation du poisson pour l'ététage, , l'éviscérage, le filetage, le dépiautage ...

« Plus tu faisais du rendement plus tu gagnais de l'argent [...] C'était des petites primes en plus » (E18 – Interpêche).

À la SPEC, ces primes étaient nombreuses et variées. Selon les témoignages, il y avait : une prime d'assiduité mensuelle (1000 francs CFA), une prime de fin d'année (6000 francs CFA), un rappel de 5 % sur la rémunération annuelle. Leur importance a augmenté au fil des années, renforçant l'attractivité du travail à l'usine. Ce système de primes constitue un mécanisme classique d'incitation à l'effort, qui permettait de motiver la main-d'œuvre et de stabiliser la présence au travail, notamment avec la prime sur l'assiduité.

Il y a eu une amélioration progressive des rémunérations. Le graphique ci-dessous (Figure 13) montre une évolution positive très nette du taux horaire féminin en francs CFA constants. On passe de 60 francs CFA en 1960 à plus de 120 francs CFA à partir de 1965. Soit une rémunération en termes réels qui a doublé en l'espace de cinq ans.

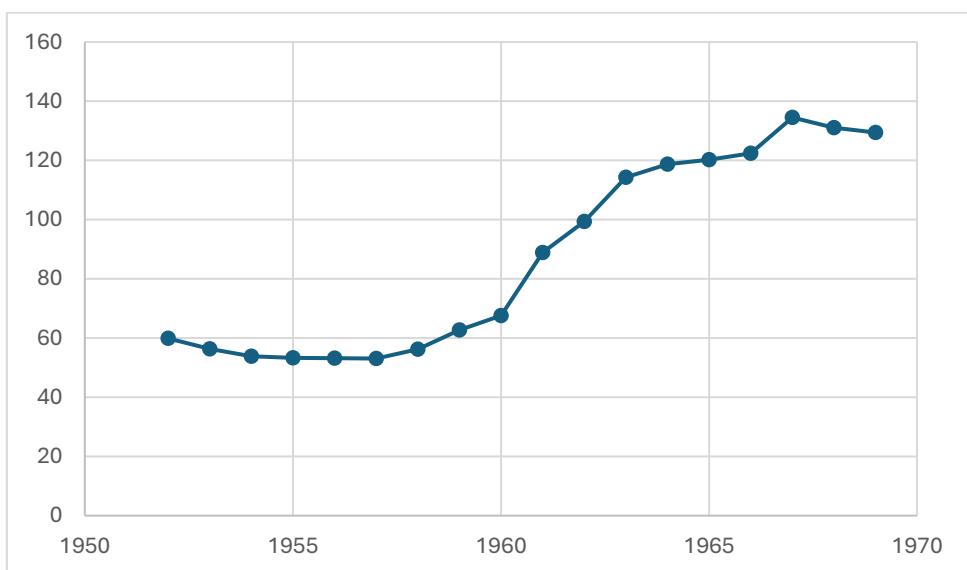


Figure 13 : Évolution du taux de salaire horaire féminin en francs CFA constants. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik

Néanmoins, il y a de grandes disparités. Le graphique comparant salaires moyens et salaires maximaux (Figure 14) montre que certaines femmes pouvaient toucher plus du triple du salaire moyen. En 1961, par exemple, le salaire moyen annuel se situait autour de 116 000 F CFA, tandis que le salaire maximum atteignait 341 000 F CFA. Ces écarts témoignent du rôle déterminant des cadences individuelles dans la détermination des revenus.

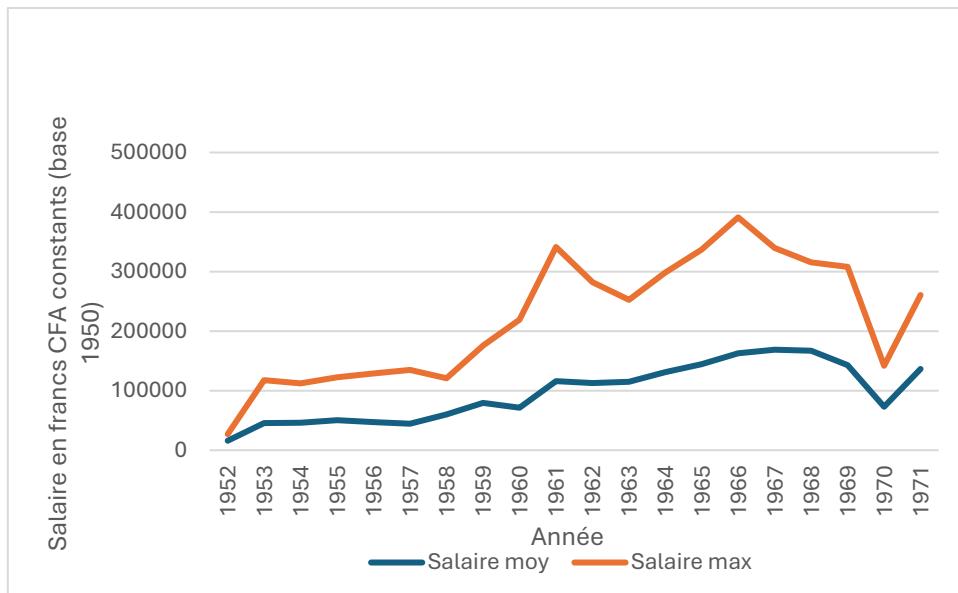


Figure 14 : Évolution du salaire moyen et du salaire maximal féminin en francs CFA constants. Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik

De plus, en 1969, les ouvrières touchaient en termes courants 186 F CFA de l'heure (0,57 €), un montant supérieur au SMIC métropolitain (0,50 €), même si les hommes restaient mieux rémunérés : 221 F CFA (0,67 €).

À la SPEC, comme à Interpêche, les ouvrières savaient que les hommes gagnaient davantage, mais cette différence ne suscitait pas de vives revendications. La plupart étaient jeunes et ne se projetaient pas dans une logique de comparaison salariale. Ce qui dominait dans leurs souvenirs, c'était plutôt le sentiment d'avoir accès à un revenu régulier et apprécié :

« Pour le travail qu'on faisait, on était bien payé quand même » (**E13 – Interpêche**).

Certaines parlaient même d'un « argent facile gagné » (**E12 – SPEC**).

Cet argent permettait d'aider la famille, de contribuer au foyer parental, mais aussi parfois de se faire plaisir : achats de vêtements, sorties, dans une période de vie où les besoins restaient limités.

Avec le recul, toutefois, ce jugement devient plus ambivalent. Certaines insistent sur le décalage entre le sentiment d'avoir été correctement rémunérées et les séquelles physiques laissées par des années de gestes répétitifs et de travail dans le froid : douleurs articulaires, rhumatismes, fatigue chronique. L'« argent facile » de la jeunesse est ainsi réévalué à l'aune de l'usure physique :

« On se rend pas compte quand on est jeune, c'est après qu'on paye » (**E12 – SPEC**).

Enfin, la possibilité de progression hiérarchique restait limitée, mais elle existait : certaines ouvrières pouvaient devenir contremaîtresses, souvent par ancienneté, comme à Interpêche :

« C'était au bout des années [...] après ils la mettaient contremaître. C'est l'ancienneté. » (**E19 – Interpêche**).

Encadré 2 : Méthodologie : passage en francs CFA constants. Source : (Eynaud, 1986)

Les données disponibles dans les archives sont exprimées en francs CFA courants. Pour en permettre l'analyse dans le temps, elles ont été corrigées de l'inflation à l'aide de l'indice des prix à la consommation pour SPM (INFSPM) établi par Philippe Eynaud en 1986. Il utilise des données sur l'indice de l'inflation au Canada et en France métropolitaine pour calculer ce nouvel indice.

- Pour les années 1950, 1955 et jusqu'en 1984 les valeurs sont directement issues des travaux d'Eynaud.
- Les années intermédiaires (1951–1954) ont été extrapolées sur une base linéaire simple, afin d'obtenir une série continue.
- L'indice a été rebasé sur 1952 = 100, correspondant à la première année de plein fonctionnement de la SPEC en vue d'évaluer l'évolution des salaires réels par rapport à ce point de départ.
- Le choix a été fait de laisser les données en Francs CFA afin de rester en cohérence avec la période historique étudiée.

Tableau 6 : Exemple d'évolution de l'indice d'inflation INFSPM de 1950 à 1957 (base 100 = 1980)

Année	INFSPM
1950	16,80
1951	18,27
1952	19
1953	19,73
1954	20,47
1955	21,2
1956	22,65

4.2.4. Ambiance, solidarité et tensions – perception différenciée des entreprises

L'ambiance de travail constituait un élément marquant du vécu ouvrier. À la SPEC, elle est souvent décrite de façon positive :

« Il y avait de la musique, on chantait. C'était une ambiance du tonnerre. On était toute une bande de jeunes » (E12 – SPEC).

Le travail était certes dur, mais vécu dans une atmosphère de camaraderie, renforcée par la proximité générationnelle.

À Interpêche, l'ambiance était différente : plus industrielle, plus bruyante, mais aussi marquée par une solidarité forte :

« Ambiance ? Géniale. Tout le monde se soutenait. [...] C'était comme une grande famille » (E18 – Interpêche).

L'entraide était centrale, notamment entre les femmes, même si les témoignages rapportent parfois « des engueulades » ou des tensions ponctuelles, sans que cela ne remette en cause la

cohésion générale. Le contraste est encore plus marqué lorsqu'on compare les femmes et les hommes. Plusieurs témoignages soulignent qu'entre fileteurs, la compétition était plus présente : vols de matériel, rivalités, voire blessures dans l'urgence. Un ancien fileteur explique même avoir préféré travailler avec les femmes, où l'ambiance était jugée plus solidaire et moins conflictuelle. (**E10 – Homme/Interpêche**).

Ces sociabilités dépassaient parfois le cadre de l'usine. Les ouvrières d'Interpêche racontent par exemple leurs sorties collectives après le travail :

« On sortait. Puis des fois, le samedi, c'était : "bon on va faire un tour Chez Txetxo¹¹". Tout le monde en bottes d'Interpêche, tout le monde rendu Chez Txetxo pour prendre l'apéro » (**E18 – Interpêche**).

Ces moments de convivialité contribuaient à renforcer le sentiment d'appartenance au groupe et à transformer des collègues en véritables amis, voire en « famille élargie ».

Ainsi, ces différences d'ambiance renvoient aussi à des perceptions contrastées des deux entreprises. La SPEC est associée à un ancrage local fort, avec une direction saint-pierraise et une certaine souplesse dans l'organisation. Comme le souligne une ouvrière :

« On a eu des Saint-Pierrais à la SPEC, puis on a eu des Français » (**E09 – SPEC+Interpêche**).

Le « puis » insiste sur le passage à Interpêche, perçu comme une rupture : l'arrivée de cadres métropolitains est associée à une gestion plus distante et à une usine ressentie comme plus impersonnelle. La fierté d'avoir travaillé à la SPEC revient dans plusieurs récits :

« J'ai adoré la SPEC » (**E09 – SPEC+Interpêche**).

Travailler dans cette usine était non seulement un emploi, mais aussi une identité valorisée, une appartenance à un collectif local. Interpêche, en revanche, bien que synonyme de bons salaires et de stabilité, laisse un souvenir plus ambivalent, souvent décrit comme « une usine à courant d'air », moins enracinée et plus froide, au sens propre comme au sens figuré.

Enfin, au-delà des murs de l'usine, ce travail façonnait aussi l'image sociale des ouvrières. L'odeur du poisson, en particulier, symbolisait cette appartenance ouvrière. Une ouvrière raconte ainsi avoir été interpellée dans un commerce :

« Ça te dérange pas de sentir le poisson comme ça ? » (**E18 – Interpêche**).

Elle réplique fièrement que son salaire permettait aussi de faire vivre l'économie locale. Pour beaucoup, cette odeur n'était pas un stigmate mais une marque de leur participation à la prospérité collective de l'archipel.

¹¹ Chez Txetxo est un bar emblématique de Saint-Pierre, le nom est d'origine basque.

4.2.5. Revendications et grèves : négocier avec un produit périssable

Les revendications n'étaient pas spécifiquement féminines. Elles s'inscrivaient dans un mouvement collectif, où les ouvrières participaient au même titre que les hommes.

À la SPEC, les mobilisations étaient souvent individuelles ou ponctuelles, chacun agissant « dans son coin », ce qui pouvait néanmoins profiter aux autres. À Interpêche, en revanche, les grèves prenaient une forme plus collective :

« C'était tout le monde, tout le personnel, avec le syndicat. C'était tout le personnel ou personne » (E13 – Interpêche).

La périssabilité du produit était un levier de négociation central : ralentir volontairement la chaîne ou refuser de décharger les bateaux obligeait la direction à céder rapidement, sous peine de perdre la marchandise.

Certaines ouvrières se souviennent même de moments marquants :

« Ils ont même renversé l'auto du directeur, je me rappelle » (E09 – SPEC+Interpêche).

D'autres, plus en retrait, évoquent avoir :

« laissé les hommes faire la grève » (E14 – SPEC).

Ces épisodes témoignent de naissance d'une conscience de classe chez les ouvrières et de leur capacité à peser collectivement, malgré l'absence de revendications explicitement genrées.

Finalement l'analyse du travail quotidien des ouvrières dans les usines de transformation du poisson à SPM met en évidence une division sexuée du travail. Les femmes occupaient des postes assignés au conditionnement, au tri et au mirage, tandis que les hommes conservaient l'exclusivité du filetage et des tâches les plus physiques. Cette division sexuée, héritée de normes traditionnelles, structurait l'espace de l'usine aussi bien que les carrières possibles. Les conditions de travail étaient éprouvantes : froid, humidité, horaires irréguliers liés à la saisonnalité des débarquements, bruit des machines à Interpêche. La rémunération, souvent perçue comme correcte voire attractive par rapport aux standards locaux, reposait néanmoins sur un système de rendement générant des écarts considérables entre ouvrières. Cette rémunération a connu une progression notable dans les années 1960, accompagnée de primes incitatives. Si les perspectives de progression restaient limitées, certaines pouvaient accéder à des postes de contremaîtresses. Au-delà de la pénibilité, l'expérience ouvrière était marquée par une forte dimension collective : solidarité et convivialité chez les femmes, mais aussi mobilisation dans les conflits sociaux à Interpêche, où la périssabilité du poisson renforçait le pouvoir de négociation. Enfin, le contraste entre la SPEC, perçue comme enracinée et familiale, et Interpêche, vécue comme plus distante et industrielle, révèle deux univers de travail distincts, mais également constitutifs de l'identité ouvrière féminine à SPM.

4.3 – La sortie de l’industrie

4.3.1. Mariage et maternité : des interruptions de carrière précoces

Dans les années 1950-1960, à la SPEC, les carrières des femmes étaient souvent brèves. Le mariage et la maternité marquaient fréquemment la fin de leur passage à l’usine, dans la continuité d’un modèle de genre où le travail féminin était perçu comme temporaire et secondaire face aux responsabilités domestiques.

Plusieurs témoignages rappellent cette norme sociale implicite :

« Je suis restée à la SPEC jusqu’au temps que je me marie à 19 ans » (E14 – SPEC).

« Elle est restée à la SPEC jusqu’en 1955, quittant son poste à l’occasion de son mariage à 18 ans » (E21 – SPEC).

Une ouvrière exprime sans regret cette transition, en valorisant le rôle de mère au foyer :

« Je me suis mariée avec un marin. Lui, il est naviguant, je suis restée à la maison avec mes 3 enfants. Chose que je regrette pas du tout car je pense que ça leur a fait un bien énorme. Maman à la maison, c’est pas mal du tout » (E12 – SPEC).

Ces arrêts précoces montrent bien que, dans la première phase de l’industrialisation, l’emploi féminin n’était pas conçu comme un débouché durable mais comme une étape provisoire avant la constitution d’une famille.

4.3.2. Contraintes physiques et usure du corps

Pour celles qui poursuivaient leur activité plus longtemps, la sortie de l’activité pouvait aussi être liée à l’usure physique accumulée au fil des années. Le travail répétitif à la chaîne et le froid permanent ont laissé des séquelles durables. Une ouvrière résume :

« Le travail était assez dur. De toute façon quand j’ai fini de travailler, j’aurais pas pu reprendre à travailler parce que c’est la coiffe du rotateur¹² qui a lâché. J’ai souffert le martyre. Parce que c’était à répétition les gestes qu’on faisait » (E09 – SPEC + Interpêche).

Ce type de témoignage illustre la pénibilité réelle des postes féminins, souvent sous-estimée par rapport au filetage masculin, mais qui entraînait une véritable usure physique.

4.3.3. La fin d’Interpêche : une sortie contrainte et brutale d’activité pour les salariées

La fermeture d’Interpêche en 1992 a constitué un tournant majeur. Contrairement à la SPEC, où la sortie d’activité se faisait le plus souvent par « choix de vie » (mariage, enfants), ici la fin fut collective, brutale et vécue comme une dépossession.

¹² La coiffe des rotateurs désigne un ensemble de quatre tendons de l’épaule.

« J'ai fait toute ma carrière dedans. Jusqu'à temps qu'ils me virent. Il fallait qu'on parte car ça ne marchait plus Interpêche » (E09 – SPEC + Interpêche).

Les ouvrières avaient anticipé la crise, mais sa concrétisation n'en fut pas moins douloureuse :

« Heureusement qu'on avait l'aide de l'État, quand même. Mais bon, l'aide de l'État nous donnait pas du travail. J'ai fait ça toute ma vie. J'ai commencé j'avais 16 ans [...] C'est vrai que c'est dur quand on n'a plus de boulot après » (E13 – Interpêche).

Le sentiment de rupture est particulièrement fort chez celles qui avaient bâti toute leur identité professionnelle dans l'usine :

« Je vais être honnête avec toi, l'usine de poisson elle serait ouverte, je serais toujours dans l'usine de poisson. J'aurais pas quitté Interpêche. J'aimais bien ce que je faisais, j'aimais bien l'ambiance » (E18 – Interpêche).

La fermeture a laissé derrière elle un marché du travail local extrêmement étroit. Certaines ont pu bénéficier d'une aide au titre du FNE (Fonds national de l'emploi), mais beaucoup se sont retrouvées sans véritable alternative :

« J'ai pas aimé la fin. J'ai pas aimé parce que t'as 45 ans là et tu as plus de travail alors que tu as travaillé à partir de l'âge de 9 ans avec ta mère. » (E18 – Interpêche).

4.3.4. Reconversions et trajectoires après l'usine

Les reconversions furent variées, mais rarement véritablement choisies. Nombreuses se sont réorientées vers des emplois de service : ménages, hôpital, commerce.

À la SPEC, il arrivait que certaines femmes, après avoir arrêté de travailler pour élever ses enfants, reprenne une activité professionnelle ailleurs une fois que ces derniers étaient grands, traduisant une forme de va-et-vient entre sphère domestique et sphère productive. Une ouvrière raconte sa fierté d'avoir obtenu une petite pension « à elle » grâce à ces emplois ultérieurs :

« J'ai fini à 65 ans pour avoir mes années. J'ai une petite pension à moi que je suis trop fière » (E12 – SPEC).

Une autre souligne au contraire le caractère subi de cette reconversion :

« J'ai fait ça pendant 23 ans. Parce qu'il fallait que je travaille et que je n'avais pas le choix » (E14 – SPEC).

Quelques-unes, plus jeunes au moment de la fermeture d'Interpêche, ont connu une mobilité plus importante, même si difficile au départ :

« C'est vrai que c'est dur quand on a p'sus de boulot après. Puis pour trouver du boulot à Saint-Pierre, c'est compliqué » (E13 – Interpêche).

Dans l'ensemble, ces parcours traduisent la difficulté d'un reclassement sur un marché du travail restreint et dominé par les emplois de service, bien éloignés de la stabilité et de la solidarité offertes par l'usine.

La fermeture d'Interpêche en 1992 a marqué une rupture brutale pour les ouvrières. Contrairement à la SPEC, où l'arrêt du travail relevait souvent d'un « choix » individuel lié au mariage ou à la maternité, la fin de l'usine fut collective et imposée, vécue comme une dépossession professionnelle et identitaire. Beaucoup avaient bâti toute leur carrière et une partie de leur identité sociale dans l'usine, et la fermeture les a confrontées à un vide difficile à combler. Les dispositifs d'aide (FNE) ont pu amortir le choc, mais sans créer de réelles perspectives d'emploi. Les reconversions se sont faites majoritairement vers les services (ménage, commerce, hôpital, administration), dans des conditions souvent perçues comme subies. Si certaines ont pu valoriser cette réorientation en accédant à une autonomie financière via une petite pension, la plupart ont souligné la difficulté de retrouver une stabilité professionnelle dans un marché local réduit et peu diversifié.

En conclusion, l'analyse du travail féminin dans l'industrie des pêches à SPM, depuis la SPEC jusqu'à Interpêche, révèle une expérience à la fois structurante et profondément contraignante. Structurante, car elle a offert à des générations de femmes une première insertion massive dans le salariat formel, des revenus stables, des sociabilités fortes et une identité ouvrière partagée. Contraignante, car cette insertion s'est opérée dans des conditions de travail éprouvantes, sous une division sexuée persistante, avec peu de perspectives de carrière et une dépendance totale à un secteur fragile. La fermeture d'Interpêche a mis en lumière toute la vulnérabilité d'un modèle fondé sur un employeur unique dans un territoire périphérique

Partie 5 – Les grandes phases de l'évolution du marché du travail féminin à Saint-Pierre-et-Miquelon

L'évolution du travail féminin à SPM peut être analysée à travers une succession de phases distinctes. Pour éclairer ce processus, les travaux de Claudia Goldin constituent une source d'inspiration précieuse. Son analyse met en évidence les grandes étapes de la participation féminine au marché du travail aux États-Unis au XX^e siècle ([Goldin, 2006](#)). Il ne s'agit pas ici d'appliquer mécaniquement le modèle de Goldin à SPM car il s'agit de territoires complètement différents. En revanche, il s'agit d'une grille de lecture permettant d'identifier des dynamiques comparables.

Ainsi, le marché du travail féminin à SPM peut être pensé en trois grandes phases : d'abord une période où domine un travail domestique ou informel largement lié à la pêche, ensuite l'entrée dans le salariat avec la SPEC, et enfin la normalisation des carrières féminines avec Interpêche.

5.1 – Les quatre phases de Claudia Goldin

Dans la partie de contextualisation, nous avons évoqué la courbe en U de Claudia Goldin, qui illustre les variations de la participation féminine au marché du travail sur le long terme. Dans cette analyse, trois grandes phases se distinguent : une forte participation dans les économies agraires, un recul avec l'industrialisation du XIX^e siècle, puis une remontée au XX^e siècle ([Goldin, 1994](#)). Sur cette dernière phase, Claudia Goldin propose un découpage plus fin en quatre séquences, permettant de saisir les modalités concrètes de l'intégration des femmes, principalement mariées et adultes, dans le marché du travail aux États-Unis ([Goldin, 2006](#)). Selon elle, les trois premières phases relèvent d'une dynamique évolutive, tandis que la quatrième s'apparente à une véritable révolution.

Les quatre phases sont les suivantes ¹³:

- Phase 1 (1900–1920) : la première phase se caractérise par une faible participation des femmes, adultes et mariées, au marché du travail. L'élasticité par rapport au revenu de leur offre de travail est fortement négative : à mesure que les revenus familiaux augmentent, la nécessité pour elles de travailler hors du foyer diminue. Les activités féminines se cantonnent alors principalement au travail domestique ou informel.
- Phase 2 (1930–1950) : dans la seconde phase, une légère transition s'amorce. Davantage de femmes mariées rejoignent le marché du travail, en particulier les femmes âgées de 35 à 44 ans ([Goldin, 1990](#)), sûrement déjà mariées depuis un certain temps et avec des enfants plus grands. Plusieurs facteurs expliquent ce mouvement : réduction de la stigmatisation sociale, essor du temps partiel, progression de l'éducation ([\(Goldin, 1998\)](#) ; [\(Goldin & Katz, 2007\)](#)).

¹³ La description des quatre grandes phases est synthétisée dans Dielbot et Perrin (2024)

- Phase 3 (1950–1970) : dans la dernière phase évolutive, la participation féminine s'accroît fortement, notamment chez les femmes mariées plus jeunes (25–34 ans) ([Goldin, 2006](#)). Les facteurs évolutifs de la deuxième phase sont toujours à l'œuvre et ce, de manière plus nette. De plus, les clauses de mariage¹⁴ disparaissent, la scolarisation se renforce, l'accès à de meilleurs postes se développe sous l'effet d'une meilleure éducation. L'effet de substitution (lié à l'arbitrage entre le niveau du salaire et le coût d'opportunité de ne pas travailler ([Diebolt & Perrin, 2024](#))) prend le pas sur l'effet revenu.
- Phase 4 (1970–2000) : la dernière phase prend un tournant révolutionnaire : « la révolution silencieuse ». Les femmes nées au milieu du XX^e siècle planifient leur carrière comme partie intégrante de leur identité, prolongent leurs études et participent au marché du travail sur le long terme. Les normes sociales évoluent, faisant des femmes des agents économiques à part entière.

5.2 – Première phase à Saint-Pierre-et-Miquelon : un travail informel dépendant de la pêche (1901 – 1952)

À SPM, jusqu'au début des années 1950, la trajectoire féminine sur le marché du travail se trouve dans un modèle proche de la phase 1 de Goldin : une faible participation féminine au marché du travail.

Un document daté de 1948 dans les archives de la SPEC, non signé mais émanant probablement du gouverneur de SPM ou d'un responsable administratif local (l'auteur y évoque "ma prise de service") traite de la question de la disponibilité de la main d'œuvre localement. Pour ce qui est des femmes, l'auteur écrit qu'elles « restaient généralement au foyer » (Archives privées de la SPEC, Carton n°69). L'adverbe « généralement » montre qu'il y a tout de même des distinctions à faire. De manière générale, les jeunes filles travaillaient et puis, une fois mariée, elles retournaient dans l'espace domestique pour s'occuper des enfants et de la maison.

« C'était encore une époque où c'étaient surtout les jeunes filles qui travaillaient parce que dans l'usage : la jeune fille se mariait et rester au foyer pour élever ses enfants. La façon de vivre était tout à fait différente de celle que l'on connaît actuellement » (E08 - Témoin).

Les jeunes filles qui travaillaient avant le mariage n'avaient pas beaucoup de choix. Elles travaillaient globalement comme employées de maison ou dans les commerces.

« Beaucoup travaillaient comme employées de maison ou vendeuses dans les commerces. Il y avait beaucoup de petits commerces, il y avait l'occasion de trouver facilement de l'emploi dans ce secteur-là. Il n'y avait pas « de plus grandes surfaces ». » (E08 - Témoin).

¹⁴ Les clauses de mariage sont des réglementations visant à limiter ou interdire le travail des femmes mariées.

Elles réalisaient également des tâches informelles ou saisonnières liées à la pêche. Cela pouvait être un emploi rémunéré, dans quelques cas, mais souvent de très courte durée en fonction de la saisonnalité de la pêche artisanale saisonnière, plus présente lors des beaux jours.

« La saison d'hiver, ils retrouvaient le temps perdu. » (E08 – Témoin).

Elles étaient également rémunérées très faiblement.

Ce travail saisonnier et parfois rémunéré pouvait être :

- le séchage de la morue sur les graves (Figure 15), consistant à étaler et retourner le poisson pour assurer sa conservation, une tâche particulièrement exigeante. Les femmes y participaient souvent aux côtés des petits graviers, de jeunes enfants venus de métropole, souvent de Bretagne, issus de familles modestes et envoyés à SPM pour contribuer aux revenus du foyer. Des vestiges de ces graves subsistent encore aujourd’hui à l’Île-aux-Marins.
- le travail au séchoir (Figure 15) qui à la différence du séchage sur les graves se faisait dans des ateliers.
- le travail du capelan, notamment l’étalage sur les vigneaux. Un travail qui a perduré dans le temps.



Figure 15 : Deux cartes postales représentant le séchage de la morue. La première montrant le séchage sur les graves et la deuxième le travail au séchoir. (Source : Studio Briand).

Elles pouvaient également travailler aux côtés de leurs pères, frères ou maris engagés dans la pêche artisanale. Durant les entretiens, plusieurs récits d'avant la SPEC nous ont été rapportés, mettant en lumière la contribution féminine à des activités qui dépassaient largement le cadre domestique. Ainsi, certaines femmes n'hésitaient pas à prendre part à la construction des outils de travail de leurs époux. Une enquêtée raconte, par exemple, que sa mère, épouse de pêcheur, avait aidé son père à construire son propre doris. Grâce à ses compétences en couture et en conception de patrons, elle avait su dessiner les pièces de bois avec précision à partir d'un gabarit.

« Dans la génération de ma mère qui était femme de pêcheur, elle a aidé mon père, oui, à faire ce genre de choses¹⁵. Elle l'avait même aidé à la construction de son propre doris¹⁶. C'est elle qui avait dessiné les pièces. Elle était très habile en couture et à concevoir des patrons donc elle avait un gabarit et d'après le gabarit elle avait su exactement reproduire les pièces du doris. » (E08 – Témoin).

Un autre témoignage révèle la place centrale que les filles pouvaient occuper dans les familles de pêcheurs, en particulier lorsqu'aucun fils n'était disponible pour seconder le père. L'histoire relatée par une enquêtée à propos des grands-parents maternels de son mari en est une illustration frappante. Dans les années 1920–1930, le grand-père, réputé pour être l'un des meilleurs pêcheurs de l'île, enchaînait, en permanence, les marées pour subvenir aux besoins de sa famille. Ses six filles, en l'absence du frère, prenaient alors en charge l'ensemble du travail de préparation du poisson à terre, parfois jusqu'à deux fois par jour, après chacune de ses sorties en mer. Ces tâches lourdes, qui s'ajoutaient aux responsabilités domestiques, montraient combien les femmes étaient intégrées au cycle de production de la pêche artisanale, sans que leur rôle ne soit toutefois reconnu comme une véritable activité professionnelle. L'anecdote familiale autour de la fête du 15 août illustre bien ce caractère « ordinaire » du travail féminin : alors qu'elles s'appretaient à participer à la procession religieuse, les filles durent abandonner leurs vêtements de cérémonie pour enfiler bottes et cirés afin de traiter le poisson fraîchement débarqué.

« Ce qui m'a toujours sidérée c'était de connaître l'histoire des grands-parents maternels de mon mari. Le grand-père était réputé, c'était dans les années 1920-35. [...] Il était réputé pour être le plus grand pêcheur de l'île, si bien qu'il se couchait environ vers huit heures le soir dès qu'il avait pris son repas et à deux heures du matin il partait en pêche. Il rentrait vers neuf-dix heures du matin. Ils ont eu un garçon et six filles. Il attendait beaucoup de garçons pour avoir des matelots. Or le garçon lui est parti en métropole. Il ne se sont retrouvés qu'avec des filles. Eh bien quand il rentrait de pêche, il déchargeait le doris. Et c'étaient ses filles qui travaillaient tout le poisson. Et il repartait faire une deuxième marée. Il rentrait à six heures le soir. Il avait les mains tellement abimées par le sel, qu'il se couchait avec les bras hors du lit avec les mains dans des sauts d'eau froide. [...] Le 15 août était une fête à Saint-Pierre qui était très observée, c'était une époque où la religion avait une grande importance. Alors, le 15 août, il y avait une grande procession, aussi bien à l'île aux Marins qu'à Saint-Pierre, à cette époque-là. Une procession c'était un peu comme les fêtes bretonnes, tout le monde se met sur son trente-et-un. Et puis alors, c'était le chapeau, les gants blancs ... Elles étaient toutes habillées, il y avait six filles et puis tout d'un coup la mère leur dit : « Oh mes pauvres, je crains bien que vous ne soyez obligées de remettre vos bottes de caoutchouc », c'était le grand-père qui était rentré de pêche.

¹⁵ Aider à la pêche.

¹⁶ Le doris est une embarcation d'origine nord-américaine, en bois et à fond plat. Il constitue aujourd'hui un symbole mémoriel de la pêche à la morue.

Bah ... il a fallu tout enlever, remettre les cirés et les bottes de caoutchouc pour travailler le poisson. » (E08 - Témoin).

En somme, la première phase du travail féminin à SPM se caractérise par une contribution diffuse mais décisive des femmes aux activités économiques, principalement dans le cadre domestique, artisanal ou saisonnier lié à la pêche. Leur rôle, quoique essentiel, ne bénéficiait d'aucune reconnaissance institutionnelle ni d'un véritable statut social. Cette invisibilisation se doublait d'un déficit d'offre éducative : rares étaient les femmes qui poursuivaient des études, alors que certains hommes quittaient l'archipel pour se former en métropole. La faible scolarisation féminine limitait dès lors la possibilité d'accéder à des emplois qualifiés, consolidant la spécialisation des femmes dans des activités subalternes ou invisibles.

Ce modèle, proche de la première phase décrite par Goldin, s'apparente à une économie où le travail féminin est présent mais reste cantonné dans la sphère domestique et des pratiques artisanales. C'est précisément ce contexte, marqué par un potentiel de main-d'œuvre non exploité et par une absence d'expérience salariale, qui prépare le terrain à la rupture des années 1950 : l'industrialisation du secteur des pêches avec la SPEC, qui transformera ce travail invisible en participation formalisée au marché du travail.

5.3 – La SPEC : l'entrée dans le travail formel (1952-1974)

5.3.1 – Un choc de demande dans un territoire périphérique

À SPM, la mise en place de la SPEC constitue une rupture radicale pour la participation des femmes au marché du travail. La différence tient au caractère externe de l'élément déclenchant de cette transition. Alors que, dans le modèle de Goldin les déterminants d'une augmentation de la participation féminine au marché du travail reposent sur une transformation progressive des normes sociales dont les femmes sont aussi actrices (réduction de la stigmatisation des femmes mariées travaillant hors du foyer, essor des emplois à temps partiel, progression de l'éducation), à SPM l'intégration des femmes procède avant tout d'un choc de demande sur le marché du travail : l'implantation par l'État d'une industrie motrice pour l'économie de l'archipel. La SPEC avait besoin, dès son ouverture, d'une main-d'œuvre abondante pour faire fonctionner l'usine. Dans un marché local étroit, ce vivier fut trouvé du côté des jeunes femmes, jusque-là cantonnées au foyer.

Au niveau individuel, l'entrée sur le marché du travail s'explique alors principalement par une réponse à un signal prix, se traduisant par deux grands types d'arbitrages individuels :

- d'une part, la nécessité de compléter le revenu familial, souvent à l'initiative des parents qui incitaient leurs filles à travailler ;
- d'autre part, la volonté des jeunes femmes de s'émanciper partiellement des contraintes familiales, en accédant à un revenu propre, au même titre que les hommes.

De plus, ce choc prend tout son sens à la lumière du caractère périphérique de l'archipel. Dans un territoire faiblement peuplé, isolé et dépendant d'un petit nombre d'activités, l'implantation d'une usine transforme mécaniquement l'ensemble du marché du travail. L'offre locale de main-d'œuvre étant limitée, l'ajustement passe nécessairement par la mobilisation de catégories

jusque-là peu ou pas salariées, en l'occurrence les femmes. L'intervention de l'État, motivée par des objectifs de développement économique et de sécurisation de l'approvisionnement en poisson, a donc créé les conditions d'une entrée féminine soudaine et massive dans l'emploi formel.

Cette interdépendance entre l'industrie et le salariat féminin apparaît clairement dans le graphique retraçant les effectifs d'ouvrières et les volumes de débarquement entre 1952 et 1974 (Figure 16). Trois périodes peuvent être distingués. D'abord, une phase d'expansion (1952–1961) : la montée en puissance de la SPEC entraîne un recrutement important pour accompagner la hausse des débarquements. Ensuite, une phase de stabilisation (1962–1965) : les débarquements se régulent et l'emploi féminin suit une trajectoire similaire, sans croissance supplémentaire. Enfin, à partir de 1965, une phase de repli : la diminution des volumes pêchés s'accompagne d'une baisse progressive du nombre d'ouvrières.

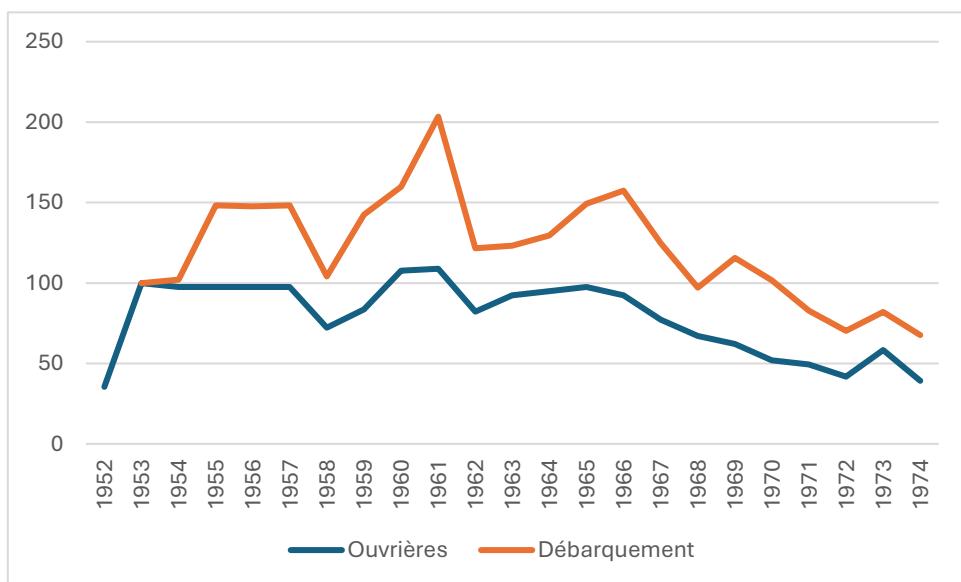


Figure 16 : Effectif ouvrières et débarquements en indice 100 (année 1953). Sources : archives musée de l'Arche – fonds privé SPEC - Collecte et saisie projet Frigorifik et OPANO.

Ce parallélisme met en évidence un fait central : à SPM, la participation féminine au marché du travail suit étroitement les fluctuations de la production industrielle. Le salariat féminin est à la fois produit et condition de l'industrialisation. Autrement dit, l'essor du travail des femmes dépend directement du développement de la SPEC, mais, inversement, la SPEC n'aurait pas pu fonctionner sans cette mobilisation rapide d'une main-d'œuvre féminine auparavant invisible.

5.3.2 – Un paradoxe

Si les femmes de SPM ont été massivement intégrées au salariat grâce à la SPEC, leur positionnement sur le marché du travail révèle un paradoxe. D'un point de vue économique, elles disposaient d'une situation a priori favorable : la SPEC, confrontée à un besoin urgent de main-d'œuvre dans un marché du travail local étroit, ne pouvait fonctionner sans elles. Pourtant, au lieu d'exercer un pouvoir de négociation, elles se sont comportées en *price-takers*, acceptant

sans contestation majeure les conditions de travail (et notamment du travail à la chaîne, innovation majeure) et de rémunération fixée par l'entreprise.

Ce paradoxe s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, l'entrée dans le salariat représentait déjà une transformation radicale. Pour des femmes jusque-là cantonnées à l'espace domestique ou à des activités informelles, le simple fait de percevoir un salaire régulier constituait une rupture culturelle et symbolique. Cette nouveauté a pu suffire à donner une légitimité immédiate aux conditions imposées, même lorsqu'elles restaient défavorables par rapport aux hommes.

Ensuite, la jeunesse et l'inexpérience des ouvrières ont limité leur capacité à exercer une action collective ou à se projeter dans une logique de négociation salariale. L'absence de tradition syndicale féminine, la dépendance persistante aux normes familiales et un faible niveau d'éducation ont accentué ce déficit de « conscience de classe ». Comme le soulignaient les témoignages, nombre de jeunes femmes entraient à l'usine à l'initiative de leurs parents, dans une logique de contribution au revenu familial plus que d'émancipation professionnelle durable.

Enfin, leur insertion s'inscrivait dans une logique d'intérêt général : la SPEC était un projet industriel et politique, soutenu par l'État pour développer le territoire et créer de l'emploi local. Dans ce cadre, l'adhésion à l'effort collectif pouvait primer sur la revendication individuelle.

En somme, les femmes de la SPEC ont accepté de travailler aux conditions fixées par l'entreprise non parce qu'elles étaient contraintes par un excédent d'offre de main-d'œuvre, mais parce qu'elles manquaient des outils sociaux et culturels nécessaires pour transformer leur position de force en pouvoir de négociation. Ce paradoxe éclaire la spécificité d'un marché du travail féminin né d'un choc de demande dans un territoire périphérique : une entrée rapide et massive dans le salariat, mais une capacité réduite à en fixer les règles

5.3.3 – Des jeunes filles plutôt que des femmes mariées : une continuité avec l'avant-SPEC

Le recrutement à la SPEC a concerné en priorité des jeunes filles âgées de 14 à 20 ans, plutôt que des femmes « adultes » et mariées. Cette caractéristique prolonge une logique déjà présente avant l'industrialisation : les jeunes filles pouvaient travailler temporairement, notamment dans le commerce, comme employées de maison ou dans des tâches liées à la pêche, mais elles abandonnaient presque toujours l'activité professionnelle une fois mariées.

Autrement dit, l'ouverture de la SPEC n'a pas immédiatement remis en cause la norme sociale dominante : le travail féminin restait envisagé comme une étape transitoire de jeunesse, et non comme une carrière professionnelle. La majorité des femmes cessaient de travailler au mariage ou lors de la naissance des enfants, ce qui explique la faible présence de femmes mariées parmi les ouvrières. Celles qui poursuivaient étaient soit plus âgées, avec des enfants déjà autonomes, soit dans des situations particulières qui les incitaient à rester salariées.

Plusieurs listes, retrouvées dans un dossier administratif de la fin des années 1950, apportent un éclairage intéressant sur le profil des générations de femmes directement concernées par l'arrivée de l'industrie. Ces listes portent sur les filles nées entre 1932 et 1938, soit âgées de 14

à 20 ans au moment de l'ouverture de l'usine en 1952, puis d'environ 19 à 25 ans au moment de la collecte des données, potentiellement en 1957¹⁷. Ces listes détaillent, pour chaque femme, le statut matrimonial (mariée ou non, avec ou sans enfants), la situation professionnelle (ouvrière à la SPEC, employée de commerce, couturière, servante, employée à l'hôpital, institutrice, etc.) ou encore l'émigration vers la France ou le Canada. Elles mentionnent également celles qui ne travaillaient pas.

Le tableau ci-dessous (Tableau 7) résume ces listes :

Tableau 7 : Statut des filles nées entre 1932 et 1938

Statut	Année de naissance						
	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
Mariée	3%	3%	9%	10%	3%	0%	3%
Mariée avec des enfants	47%	40%	26%	13%	14%	5%	0%
Employée de commerce	5%	0%	9%	20%	11%	24%	21%
Servante	5%	7%	0%	20%	9%	11%	8%
Couturière	8%	0%	9%	0%	0%	3%	5%
SPEC	0%	7%	9%	3%	11%	11%	18%
Autre Emploi ¹⁸	8%	23%	17%	7%	14%	18%	10%
France / Canada / Étranger	16%	3%	4%	17%	20%	18%	5%
Étudiante	3%	0%	0%	0%	3%	0%	13%
Autre ¹⁹	5%	17%	17%	10%	14%	11%	18%

Source : musée de l'Arche, fonds public, SC2802

Ce tableau illustre deux grandes tendances :

- une forte proportion de femmes mariées avec enfants parmi les cohortes les plus âgées (1932–1934), signe que la trajectoire dominante restait centrée sur la famille.
- une présence croissante de jeunes femmes dans l'emploi salarié non domestique au fur et à mesure que l'on se rapproche de 1938, avec notamment une part plus importante d'ouvrières à la SPEC (jusqu'à 18 %).

Ces données confirment donc que, malgré la nouveauté du salariat industriel, la SPEC n'a pas rompu avec le modèle préexistant : la participation des femmes au marché du travail reste avant tout l'apanage des jeunes filles célibataires, destinées à quitter rapidement l'usine pour rejoindre la sphère domestique.

¹⁷ Les documents ont été retrouvé dans un sous-dossier de la série du fonds public (SC 2802) s'intitulant « personnel féminin 1957 ». Malheureusement, il n'y a pas de dates sur ces documents.

¹⁸ Par exemple : standardiste, employée à l'hôpital, institutrice, auxiliaire de SL, adjointe administrative.

¹⁹ La catégorie « Autre » comprend les femmes n'étant pas mariées et ne travaillant pas, les personnes infirmes ou malades.



Figure 17: Les premières ouvrières de la SPEC Source : musée de l'Arche, fonds publics, côte 4Fi2/16

L'analyse de la SPEC montre que l'entrée des femmes dans le salariat industriel à SPM ne résulte pas d'une évolution progressive des normes sociales, mais d'un choc de demande liée à l'implantation d'une industrie motrice. Cette industrialisation a fait émerger un marché du travail féminin jusque-là très faible, mais marqué par plusieurs spécificités : un recrutement prioritairement tourné vers de très jeunes filles, une insertion envisagée comme temporaire avant le mariage, et une position de *price-takers* malgré un rapport de force initialement favorable. Le salariat féminin apparaît donc à la fois comme produit et condition de la SPEC, mais reste fortement contraint par les normes sociales locales et par la dépendance à une seule industrie. Avec la fermeture progressive de la SPEC et l'implantation d'Interpêche, le marché du travail féminin connaît une nouvelle étape : celle de la normalisation.

5.4 – La normalisation des carrières féminines avec Interpêche (1974-1992)

5.4.1 – D'une occasion au travail de carrière

Avec Interpêche, la présence des femmes dans l'industrie n'est plus une nouveauté mais une évidence. Elles deviennent des actrices ordinaires du marché du travail, capables de revendiquer leurs conditions au même titre que les hommes. Les mobilisations collectives témoignent de cette mutation : les ouvrières ne se perçoivent plus comme de simples auxiliaires d'un projet industriel, mais comme des salariées à part entière, dotées de droits et de légitimité dans la négociation collective.

Ce tournant correspond à ce que Claudia Goldin désigne comme une « révolution silencieuse » : le travail féminin cesse d'être conçu comme un appoint temporaire et devient une trajectoire de vie. Les femmes intègrent le salariat avec l'idée d'y rester durablement et d'y construire une

identité professionnelle. La logique du salariat féminin change de nature : il ne s'agit plus de répondre à un besoin ponctuel de main-d'œuvre, mais de concevoir le travail comme une composante de l'identité sociale et de la vie adulte. Cette transformation dépasse la seule logique économique : elle traduit un changement profond dans les représentations sociales du rôle féminin.

Contrairement à la SPEC, où l'emploi féminin reposait principalement sur de jeunes filles saisissant une occasion, Interpêche recrute et stabilise davantage de femmes adultes, parfois mariées, qui s'engagent dans des carrières plus longues. Cette continuité, renforcée par leur participation aux luttes sociales, illustre un basculement : le travail des femmes à SPM devient structurel, reconnu et revendiqué, et s'inscrit désormais dans la même logique que celui des hommes.

5.4.2 – Des trajectoires brisées

Cependant, cette dynamique de normalisation connaît une limite structurelle : la fragilité d'une industrie reposant sur une ressource presque unique et concentrée entre les mains d'un seul employeur. La trajectoire féminine dans l'industrie de la pêche à SPM a ainsi été marquée par une dépendance extrême, d'abord vis-à-vis de la SPEC, puis d'Interpêche. Cette configuration a amplifié les effets de cycle : une intégration rapide et massive des femmes lors de la montée en puissance de l'activité, suivie d'un effondrement brutal en 1992.

Cette rupture a entraîné une véritable « fracture biographique » pour de nombreuses ouvrières : alors qu'elles avaient construit une identité professionnelle stable, inscrite dans une carrière salariée, leur trajectoire s'est interrompue de façon soudaine et irréversible. Contrairement à d'autres bassins industriels où la reconversion s'est appuyée sur des filières diversifiées, la spécialisation extrême de l'archipel a rendu difficile toute continuité professionnelle.

5.4.3 – L'après ?

L'arrêt brutal de l'industrie marque une rupture profonde pour l'archipel. Le travail féminin industriel, qui avait constitué pendant quarante ans un pilier de l'emploi local, disparaît quasiment du jour au lendemain. Cette rupture soulève plusieurs interrogations.

La fermeture d'Interpêche a contraint une grande partie des anciennes ouvrières à se tourner vers les services (commerce, nettoyage, hôpital). Ces secteurs, moins rémunérateurs (Figure 18) et souvent marqués par la précarité, ont représenté une forme de déclassement professionnel.

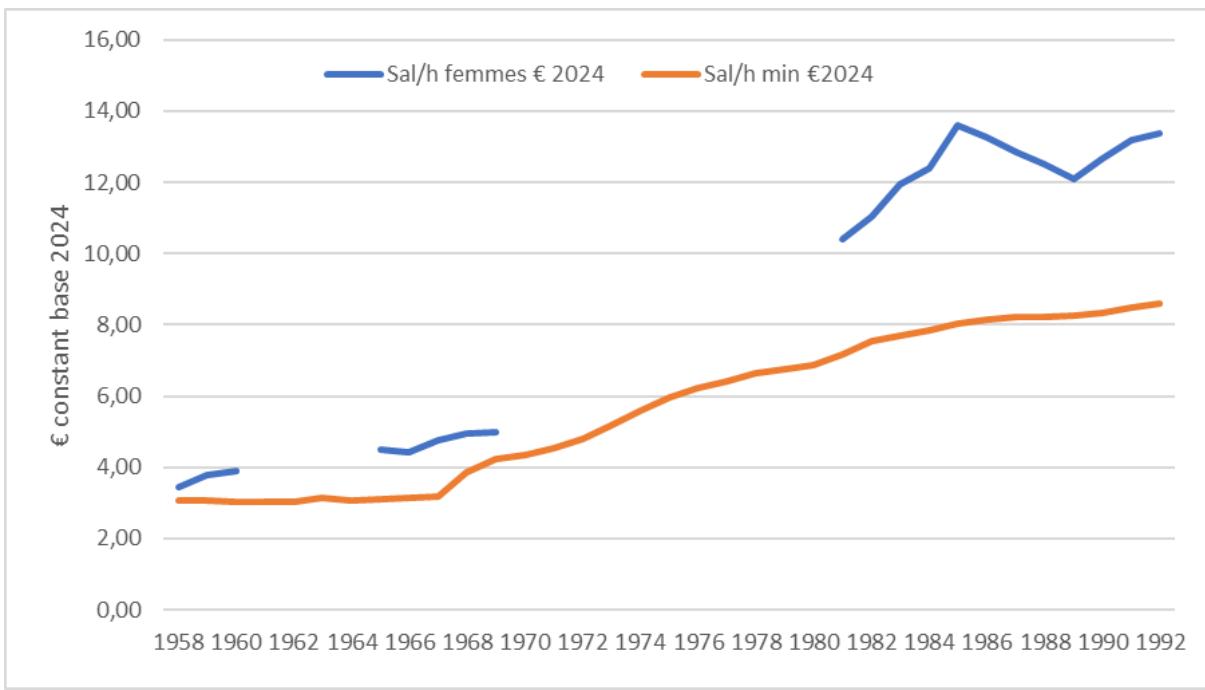


Figure 18 : Évolution du taux horaire des empaqueteuses versus du taux horaire minimum en France en euros constants base 2024. Source : IEDOM

On peut alors s’interroger : la spécialisation historique de SPM autour d’une seule ressource n’a-t-elle pas fragilisé de manière durable la trajectoire professionnelle des femmes ? De plus, ces nouveaux débouchés n’ont pas la même capacité d’absorption de main-d’œuvre, en particulier féminine. Cela soulève une nouvelle question prospective : quelles conditions seraient nécessaires pour recréer un « choc de demande » favorable aux femmes, dans un contexte économique désormais post-industriel ? Pour finir, le travail féminin industriel a laissé une empreinte forte dans la mémoire collective, mais il n’a pas véritablement fondé de continuité professionnelle. Contrairement à d’autres bassins industriels où des générations se succèdent dans une même filière, l’arrêt de la pêche industrielle a rompu ce fil. Il est alors possible de se poser la question de conditions d’intégration de ce passé aujourd’hui dans la construction identitaire des femmes de l’archipel ?

En somme, l’« après-industrie » ouvre un champ de recherche : celui de la recomposition des trajectoires féminines dans des territoires périphériques frappés par la disparition de leur ressource motrice.

En résumé, la participation féminine au marché du travail à SPM suit trois étapes : un travail informel et domestique avant 1950, une entrée massive mais fragile avec la SPEC sous l’effet d’un choc de demande, puis une normalisation plus durable avec Interpêche, jusqu’en 1992 qui brise ces trajectoires. Cette histoire révèle une intégration tardive mais accélérée des femmes, profondément dépendante d’un modèle industriel unique et vulnérable.

Conclusion

Ce travail de recherche s'est donné pour objectif d'analyser la transition du marché du travail féminin à SPM, depuis une économie informelle adossée à la pêche artisanale jusqu'à une insertion formelle dans l'industrie de la transformation du poisson. La problématique centrale posait la question suivante : comment s'est opérée cette transition et quelles en furent les implications économiques et sociales ?

L'analyse a montré que cette transformation ne s'est pas inscrite dans une évolution graduelle des normes sociales, comme cela a pu être observé ailleurs (Goldin, 2006), mais qu'elle s'explique principalement par un choc de demande : l'implantation de la SPEC en 1952. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre et de dépendance économique, l'État a suscité une industrialisation soudaine, mobilisant massivement une population jusque-là marginalisée dans l'emploi salarié : les jeunes femmes. Cette entrée dans le salariat fut donc avant tout une réponse à une demande immédiate de main-d'œuvre, davantage qu'une conquête sociale ou un processus d'émancipation progressive.

Le quotidien des ouvrières a ensuite révélé les contradictions de ce modèle. D'un côté, elles constituaient une main-d'œuvre indispensable, sans laquelle la SPEC n'aurait pas pu fonctionner. De l'autre, elles sont restées cantonnées à des positions de *price-takers*, acceptant les conditions salariales et organisationnelles sans développer de véritable pouvoir de négociation. Ce paradoxe s'explique par plusieurs facteurs : jeunesse des ouvrières, faible capital scolaire, absence de tradition syndicale féminine et poids des normes domestiques. L'acceptation de conditions parfois contraignantes était contrebalancée par le simple fait d'accéder à un revenu régulier, déjà perçu comme une rupture majeure.

Enfin, la trajectoire de sortie illustre la fragilité de cette industrialisation en territoire périphérique. L'effondrement d'Interpêche en 1992 a marqué une rupture brutale, effaçant en quelques mois quarante ans de salariat féminin industriel. La reconversion vers le tertiaire s'est faite sous contrainte, souvent dans des emplois moins rémunérateurs et plus précaires, ce qui a constitué une forme de déclassement.

En réponse à la problématique, la transition vers un marché du travail féminin formel à SPM apparaît donc comme le produit d'une dynamique exogène (via le choc de demande), rapide et « contrainte », plus que d'un processus endogène et progressif (évolution des normes sociales). L'intégration des femmes à l'emploi industriel fut massive mais dépendante d'une ressource unique et d'un modèle économique fragile, ce qui explique à la fois son ampleur soudaine et son effondrement brutal.

L'un des apports majeurs de cette recherche est d'avoir proposé une lecture en phases successives de la participation féminine au marché du travail à SPM. Si les travaux de Claudia Goldin ont constitué un cadre d'inspiration, l'objectif n'était pas de comparer directement des trajectoires qui restent incomparables par nature : celles d'un grand pays industrialisé et celles d'un archipel isolé. Il s'agissait plutôt d'utiliser cette grille comme un outil analytique pour penser la transition d'un travail informel, domestique et saisonnier, vers un emploi salarié

industriel. En ce sens, ce mémoire propose une mise en phase originale et localisée du travail féminin dans un petit territoire insulaire.

L'étude présente également un apport inédit : aucun travail économique antérieur ne s'était attaché à analyser spécifiquement le travail des femmes à SPM dans l'industrie des pêches. L'exploitation des archives et des sources orales a donc permis d'éclairer un pan totalement absent de la littérature existante. Elle contribue ainsi à l'histoire économique et sociale de l'archipel en rendant visible une expérience féminine longtemps restée dans l'ombre des récits économiques dominants.

Le résultat du dépouillement des archives ainsi que la transcription ou la synthèse de l'ensemble des entretiens avec des témoins reste à disposition de l'ensemble des chercheuses et chercheurs impliqués dans le projet Frigorifik. Ce matériel offre une information originale à même de nourrir des recherches plus larges que le présent travail, ainsi qu'il avait été conçu au départ.

Par ailleurs, il est aussi une contribution à l'entretien de la mémoire locale. En interrogeant des personnes parfois âgées, il a permis de sauver de l'oubli des souvenirs qui pourront servir à l'histoire de l'archipel et de ses habitantes.

Cependant, cette recherche s'est heurtée à plusieurs limites. D'abord, la consultation des archives a été contrainte par le temps disponible sur le territoire (trois mois), ce qui n'a pas permis d'exploiter l'ensemble des sources. Un des prolongements possibles aurait consisté à saisir également les données sur les salaires des hommes (pêcheurs, fileteurs notamment) disponibles de 1952 à 1974 afin de comparer finement les écarts entre hommes et femmes. Ensuite, la documentation sur Interpêche est demeurée lacunaire, en raison de l'absence d'archives privées équivalentes à celles de la SPEC. Enfin, sur le plan des entretiens, les témoignages recueillis sont souvent restés marqués par une mémoire positive ou nostalgique, alors même que l'on sait que certaines ouvrières ont vécu des expériences très difficiles. L'absence de ces voix « dissonantes » constitue une limite à la représentativité de l'enquête orale.

Pour finir, cette étude ouvre plusieurs pistes de réflexion. D'abord, elle invite à interroger la manière dont le travail féminin, dans un territoire périphérique, peut être envisagé comme un levier de développement, tout en restant exposé à la fragilité structurelle liée à la dépendance à une ressource unique. Ensuite, la question de l'« après-industrie » demeure centrale : comment les anciennes ouvrières ont-elles reconstruit leurs trajectoires professionnelles dans le tertiaire ? Comment cette mémoire collective de quarante ans d'emploi industriel est-elle aujourd'hui intégrée dans l'identité féminine de l'archipel ? Enfin, ce cas d'étude pourrait nourrir une réflexion plus large sur les conditions nécessaires pour créer, dans des territoires post-industriels et périphériques, un nouveau « choc de demande » favorable à l'emploi féminin, dans un contexte où la spécialisation économique ne peut plus reposer sur une seule ressource ou sur un petit nombre d'activités.

Bibliographie

- Andre, B. (2024).** Miquelon : Un village qui se déplace pour faire face aux risques de submersion. *Administration*, 282(2), 13-15. <https://doi.org/10.3917/admi.282.0013>
- Antona, M. (1992).** *Iles et îliens (îles des Antipodes, des Caraïbes et Saint Pierre)*.
- Brisson, P. (avec University of Connecticut Libraries). (1906).** *Histoire du travail et des travailleurs*. Paris : Librairie C. Delagrave.
- <http://archive.org/details/histoiredutravai00bris>
- Carlton, D. W., Perloff, J. M., & Mazerolle, F. (2011).** *Économie industrielle*. DE BOECK SUP.
- Crignon, A. (2023).** *Une belle grève de femmes : Les Penn sardin Douarnenez, 1924*. Libertalia.
- Davidoux, M., & Evette, G. (2022).** « Elles chantent en chœur, il faut bien tenir. » Claude Michel et la mémoire des Penn Sardin. *Écrire l'histoire. Histoire, Littérature, Esthétique*, 22, Article 22. <https://doi.org/10.4000/elh.3333>
- Dewals. (2019).** *Valorisation de la pêche artisanale de Saint Pierre et Miquelon : Potentialités du marché local*.
- Diebolt, C., & Perrin, F. (2024).** « Cliometrics and the Nobel » : Claudia Goldin, trente ans après. *Revue d'économie politique*, 134(4), 509-523.
<https://doi.org/10.3917/redp.344.0509>
- Duhautoy, F. (2016).** La territorialisation du maritime, chance pour la France ? *Perspectives libres*, 18, 51-71.
- Edwards, A. L. (1957).** *The social desirability variable in personality assessment and research* (p. viii, 108). Dryden Press.
- Eynaud, P. (1986).** *Analyse du déclin de la pêche artisanale à St Pierre et Miquelon*. 35-36.

Fichou, J.-C. (2010). Les syndicats ouvriers des filles de la conserve de poisson en Bretagne 1905-1914. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 117-2, Article 117-2. <https://doi.org/10.4000/abpo.1772>

Goldin, C. (1990). *Understanding the Gender Gap : An Economic History of American Women* (gold90-1). National Bureau of Economic Research.

<https://www.nber.org/books-and-chapters/understanding-gender-gap-economic-history-american-women>

Goldin, C. (1994). *The U-Shaped Female Labor Force Function in Economic Development and Economic History* (SSRN Scholarly Paper 233692). Social Science Research Network. <https://papers.ssrn.com/abstract=233692>

Goldin, C. (1998). America's Graduation from High School : The Evolution and Spread of Secondary Schooling in the Twentieth Century. *The Journal of Economic History*, 58(2), 345-374.

Goldin, C. (2006). The Quiet Revolution That Transformed Women's Employment, Education, and Family. *American Economic Review*, 96(2), 1-21.

<https://doi.org/10.1257/000282806777212350>

Goldin, C., & Katz, L. (2007). *The Race between Education and Technology : The Evolution of U.S. Educational Wage Differentials, 1890 to 2005* (w12984; p. w12984). National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w12984>

IEDOM. (1981). *Rapport annuel économique*.

IEDOM. (1985). *Rapport annuel économique*.

IEDOM. (1987). *Rapport annuel économique*.

IEDOM. (1988). *Rapport annuel économique*.

IEDOM. (1989). *Rapport annuel économique*.

IEDOM. (1990). *Rapport annuel économique*.

IEDOM. (1991). *Rapport annuel économique.*

IEDOM. (2024). *Rapport annuel économique.*

https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra_spm_2024.pdf

INSEE. (2020). *Valeur ajoutée – Les entreprises en France | Insee.*

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4986691?sommaire=4987235>

INSEE. (2024). *Recensement de la population—Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2024—Saint-Pierre-et-Miquelon.*

La Morandière, C. de. (1962). *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale (des origines à 1789). I.* G.P. Maisonneuve et Larose.

Le Floc'h, P. (2017). Les pêches maritimes françaises : 1983-2013. In *Les pêches maritimes françaises : 1983-2013*. Presses universitaires de Rennes.

<https://books.openedition.org/pur/63630>

Lespagnol, A. (2018). Les femmes dans l'économie maritime à l'époque moderne. In P. Hroděj & E. Charpentier (Éds.), *Les femmes et la mer à l'époque moderne* (p. 97-109). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.167112>

Losier, C., Liew, Z. M., Champagne, M., & Livingston, M. (2021). Le grand métier et la petite pêche: Archéologie des XIXe et XXe siècles à l'anse à Bertrand, Saint-Pierre et Miquelon. *Revue d'archéologie contemporaine*, I(1), 59-80.

<https://doi.org/10.3917/raco.001.0059>

Maruani & Meron. (2012). *Un siècle de travail des femmes en France (1901—2011).*

Musée de la Conserverie Le Gall. (s. d.). Le métier d'ouvrière. *Musée de la Conserverie.*

Consulté 29 août 2025, à l'adresse <https://www.musee-conserverie-loctudy.bzh/bienvenu-sur-le-site-officiel-du-musee-de-la-conserverie-le-gall-a-loctudy/le-metier/le-metier-douvriere/>

Peregrine, A. (2024, mars 8). *Brittany's untapped coastal town at the heart of women's history.* <https://www.thetimes.com/travel/destinations/europe-travel/france/the-untapped-coastal-town-in-brittany-at-the-heart-of-womens-history-vsc8sjh38>

Proutière-Maulion, G., Maulion, H., Guichard-Claudic, Y., Bigot, J.-F., Couderc-Morandeau, S., Héas, F., Lamberts, C., Grel, L. L., Mandin, F., Ollivier, P., Salladarré, F., & Talloneau, L. (2016). *La mer au féminin* [Report, Université de Nantes]. <https://doi.org/10/document>

Rosenzweig, P. (2009). L'effet halo, ou les mirages de la performance. *Le Journal de l'École de Paris du management*, 79(5), 9-16. <https://doi.org/10.3917/jepam.079.0009>

Saint-Pierre et Miquelon la 1ère. (2022, octobre 13). *Il y a 30 ans, un incendie ravageait les archives de Saint-Pierre et Miquelon.* Saint-Pierre et Miquelon la 1ère. <https://la1ere.franceinfo.fr/saintpierremiquelon/il-y-a-30-ans-un-incendie-ravageait-les-archives-de-saint-pierre-et-miquelon-1330556.html>

Syndicat Français Des Conserveries de Poisson. (s. d.). Les Conserves de Poissons : De 1810 à nos jours... *Conserves de Poissons*. Consulté 29 août 2025, à l'adresse <https://conservesdepoissons.fr/de-1810-a-nos-jours/>

Taglioni, F. (2007). Les petits espaces insulaires au cœur des revendications frontalières maritimes dans le monde. *L'Espace Politique, I.* <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.732>

Zoller, E. (1992). *La sentence franco-canadienne concernant St Pierre et Miquelon.* <https://doi.org/10.3406/afdi.1992.3081>

Archives :

Rapport de mission Inspecteur André Le Gac, 1956 - musée de l'Arche

Archives privées de la SPEC, Carton n°69 : Correspondance de et à l'Administrateur de l'Inscription maritime puis au Commissaire du Gouvernement auprès de la SPEC, contenant quelques documents préalables à la fondation de la SPEC en 1952 et relatifs notamment au Frigorifique (1911-1961). Comptabilité (factures, reçus) (1962-1966)

Archives publiques SC2802 : Economie. SPEC : statuts, fonctionnement, organisation, 1952-1971. AC 8914.

Archives publiques SC 5012 : Economie. Extension de la SPEC : rapports de missions (1955-1956 et 1952 sur les frigorifiques de l'est canadien), 1952-1956.

Archives privées de la SPEC, Carton n°18 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique. Présence de feuilles volantes non datées. 1952 – 1957

Archives privées de la SPEC, Carton n°19 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. 1958 – 1960

Archives privées de la SPEC, Carton n°20 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. 1961 – 1962

Archives privées de la SPEC, Carton n°21 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1963 – 1964

Archives privées de la SPEC, Carton n°22 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1965 – 1966

Archives privées de la SPEC, Carton n°23 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1967 – 1968

Archives privées de la SPEC, Carton n°24 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1969

Archives privées de la SPEC, Carton n°25 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes 1970 – 1971

Archives privées de la SPEC, Carton n°26 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. Relevés des heures pour le personnel de l'usine. 1972

Archives privées de la SPEC, Carton n°27 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. Relevés des heures pour le personnel de l'usine. 1973

Archives privées de la SPEC, Carton n°28 : Feuilles nominatives annuelles classées par ordre alphabétique, et divisées entre les femmes et les hommes. Relevés des heures pour le personnel de l'usine. Relevé des jours de maladie et des charges liées (janvier 1974) 1974

Liste des annexes

<u>Annexe 1</u> : Constitution du capital de la SPEC	1
<u>Annexe 2</u> : Recherche par mot clé sur le guide provisoire du musée de l'Arche	3
<u>Annexe 3</u> : Récolelement provisoire du fonds privé de la SPEC	9
<u>Annexe 4</u> : Guide d'entretien utilisées pour les enquêtes orales	20

 AMURE <small>CENTRE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DE LA MER</small>	Diplôme : Master Spécialité : E2AME Parcours : Economie bleue Enseignant référent : ALBAN Frédérique
Auteur : PRIGENT Fanny Date de naissance : 12 juillet 2001	Organisme d'accueil : UMR AMURE Adresse : Rue Dumont d'Urville 29289 Plouzané
Nb pages : 58 Annexes : 24	Maîtres de stage : LE FLOC'H Pascal LE GREL Laurent
Année de soutenance : 2025	
<p>Titre : Les conditions de travail des ouvrières dans l'industrie des pêches à Saint-Pierre-et-Miquelon entre 1952 et 1992.</p> <p>Title : Working conditions for female workers in the fishing industry in Saint Pierre and Miquelon between 1952 and 1992.</p>	
<p>Résumé : Ce mémoire s'inscrit dans le cadre du projet Frigorifik, qui cherche à étudier l'évolution de l'industrie des pêches dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM) depuis le début du XX^e siècle. Ce projet s'intéresse plus particulièrement à l'histoire de l'emblématique bâtiment frigorifique et à son rôle central dans l'organisation de la filière. À travers l'analyse croisée d'archives et de témoignages, il vise à documenter entre autres la mémoire sociale, économique et technique de cette industrie, en accordant une attention particulière au travail des femmes. Ce mémoire explore plus précisément ce dernier point. Il se concentre ainsi sur la manière dont s'est opérée la transition d'un travail féminin longtemps informel vers un emploi salarié industriel. Pour cela, il s'organise en plusieurs parties. La première partie s'intéresse au marché du travail féminin dans l'industrie des pêches de manière générale. Elle revient sur l'invisibilisation statutaire historique des femmes, puis sur le développement du travail formel dans les conserveries, avant de replacer ce cas dans une perspective plus large à travers les travaux de Claudia Goldin. La deuxième partie présente le contexte local et décrit l'industrie des pêches à SPM, en mettant en lumière les spécificités de la SPEC puis d'Interpêche. La troisième partie expose les matériaux et la méthodologie mobilisés, notamment l'analyse des archives et la réalisation d'entretiens. La quatrième partie est consacrée aux résultats empiriques, qui suivent les trajectoires des ouvrières, depuis leur entrée dans l'industrie jusqu'à leur sortie. Enfin, dans une cinquième partie, la discussion des résultats amène à préciser les grandes phases de l'évolution du travail féminin à SPM.</p>	
<p>Abstract : This thesis is part of the Frigorifik project, which seeks to study the evolution of the fishing industry in the Saint Pierre and Miquelon archipelago (SPM) since the beginning of the 20th century. This project focuses more specifically on the history of the iconic cold storage building and its central role in the organisation of the industry. Through a cross-analysis of archives and testimonies, it aims to document, among other things, the social, economic and technical memory of this industry, with a particular focus on women's work. This thesis explores this last point in more detail. It focuses on how the transition from long-standing informal female work to industrial salaried employment took place. To this end, it is organised into several parts. The first part looks at the female labour market in the fishing industry in general. It reviews the historical statutory invisibility of women, then the development of formal work in canneries, before placing this case in a broader perspective through the work of Claudia Goldin. The second part presents the local context and describes the fishing industry in SPM, highlighting the specific characteristics of SPEC and then Interpêche. The third part outlines the materials and methodology used, including archival analysis and interviews. The fourth part is devoted to empirical results, which trace the trajectories of female workers from their entry into the industry to their departure. Finally, in the fifth part, the discussion of the results leads to a clarification of the major phases in the evolution of female labour at SPM.</p>	
<p>Mots-clés : Travail féminin, industrie des pêches, Saint-Pierre-et-Miquelon, SPEC, Interpêche, Claudia Goldin</p> <p>Key Words : Women's work, fishing industry, Saint Pierre and Miquelon, SPEC, Interpêche, Claudia Goldin</p>	